

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. MARIO DUMAIS, commissaire
 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

TOURNÉE RÉGIONALE

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 109

Séance tenue le 1^{er} avril 2003, à 19 h 30
Centre Saint-Jean-Bosco
249, chemin du Golf Est
Saint-Charles-Borromée

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 1 ^{er} AVRIL 2003.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
GESTE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR NOS ENFANTS	
BERNADETTE BARBAUD, CHRISTIAN PORÈS.....	2
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT	
DANIELLE ALLARD, RENÉ DUGAS.....	14
FÉDÉRATION DE L'UPA LANAUDIÈRE	
ANETTE COUTU, GHALIA CHAHINE, ÉRIC LÉGER.....	30
REPRISE DE LA SÉANCE.....	42
LUC LAFORTUNE.....	42
MRC D'AUTRAY	
BRUNO TREMBLAY.....	52

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Alors, mesdames et messieurs, bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10 Je m'appelle Louise Boucher et je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique. Je suis accompagnée de mes trois collègues commissaires, messieurs André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

15 Ce soir, qui constitue notre dernière séance à Joliette, en fait à Saint-Charles-Borromée, parce que nous sommes à Saint-Charles-Borromée, nous entendrons cinq organismes ou personnes qui ont manifesté leur intention auprès de la coordonnatrice du secrétariat de la Commission, madame Anne-Marie Gaulin, de déposer et de présenter un mémoire devant la Commission.

20 Je rappelle à ceux qui souhaiteraient quand même déposer un mémoire à la Commission, puisqu'il ne sera pas possible de vous entendre, mais qui souhaiteraient quand même déposer un mémoire à la Commission, je vous informe qu'il est encore possible de le faire, vous avez jusqu'au 15 mai prochain pour le déposer au secrétariat de la Commission.

25 Je vous informe également que la Commission poursuivra demain, à Montréal, ses séances publiques jusqu'à vendredi en après-midi. Nous terminerons en fin d'après-midi, vendredi. La semaine prochaine, nous serons à Drummondville, à La Pocatière ainsi qu'à Sainte-Marie, le vendredi, et nous terminerons dans la semaine du 14 avril. En fait, le 15 avril jusqu'au 17, nous terminerons à Sainte-Marie la consultation publique. En fait, la Commission aura terminé alors sa deuxième tournée régionale, qui était l'occasion qui vous était donnée de nous exprimer votre opinion. Par la suite, la Commission va se retirer pour écrire son rapport qu'elle doit déposer au ministre de l'Environnement le 15 septembre prochain.

35 Après ce soir, à la suite de chacune des présentations, la Commission échangera avec les participants. Je rappelle à ceux-ci qu'ils disposent d'une demi-heure au total, soit le temps de leur présentation et le temps de l'échange avec la Commission. Et j'informe également les personnes dans la salle, s'il y avait des faits qui étaient mentionnés, qui vous apparaissaient erronés, qu'il est toujours possible de les rectifier. Pour ce faire, il faut s'inscrire au registre des rectifications à l'arrière de la salle. C'est tout de même très important de comprendre qu'il s'agit d'un droit de rectification et non pas d'un droit de s'exprimer ou de venir argumenter sur l'opinion d'un citoyen.

40 Sans plus tarder, j'inviterais le premier groupe inscrit ce soir, soit GESTE pour un environnement sain pour nos enfants, et son porte-parole, monsieur Christian Porès. Bonsoir, monsieur Porès.

45 **M. CHRISTIAN PORÈS :**

Bonsoir, madame la présidente. Bonsoir, messieurs les commissaires.

Mme BERNADETTE BARBAUD :

50

Mon nom est Bernadette Barbaud. Je fais partie du mouvement.

LA PRÉSIDENTE :

55

D'accord. Bonsoir, madame.

M. CHRISTIAN PORÈS :

60

Je vais d'abord vous rappeler vite fait qui est GESTE. GESTE est un organisme à but non lucratif qui regroupe des citoyens d'origines diverses, de milieux et d'expériences de vie divers qui ont quand même un but en commun, c'est le développement de leur municipalité, Saint-Didace, mais en autant que ceci respecte l'environnement. Et quand on parle du développement, on parle aussi bien de l'agriculture, de la foresterie que le tourisme. GESTE aussi s'occupe de regarder ce que l'administration municipale propose au point de vue projets pour vérifier si ceci va aussi en concordance avec le respect de l'environnement. GESTE a été fondée en février 2001.

65

70

Je vais vous dire vite fait un peu ce qui a amené la création de GESTE. Il faut dire, à l'époque, notre municipalité est classée en surplus de fumiers et de lisiers. Et dans les années 99-2000, il y a un important producteur de porcs de Saint-Didace qui a fait des essais d'entreposage de boues d'abattoir et possiblement aussi d'épandage. Et ça a malheureusement eu un impact négatif dans son entourage, dans le sens qu'il y a eu des problèmes d'odeurs, des odeurs nauséabondes, qu'il y a eu aussi des problèmes de santé dans la population aux alentours et une certaine perte de qualité de vie.

75

En octobre 2000, le même producteur présentait un projet d'usine de déshydratation de lisier de porc et de boues d'abattoir, projet qui avait été présenté à la municipalité. Seulement, il n'y a eu aucune étude environnementale, aucune étude d'impact agronomique qui joignait ce projet et la municipalité n'a pas non plus consulté la population. La population s'est sensibilisée à ça et s'est opposée au projet. Donc, le promoteur a retiré son projet, mais en gardant quand même dans l'idée possiblement de le présenter dans le futur.

80

Donc, GESTE est née suite à ça.

85

Depuis ce temps, il y a deux projets qui ont été présentés devant la municipalité, devant la CPTAQ. Ces projets étaient présentés comme étant des rabattements de côtes pour favoriser les cultures par la suite, des cultures qui seraient fertilisées à base de lisier de porc. Mais en fin de compte, si on regarde ce qu'il en est vraiment, ça ressemble plutôt à des projets favorisant l'exploitation de sablière en zone agricole. Nous, ça nous semble être une façon que la compagnie a trouvée pour continuer le zonage agricole.

90

Les deux projets prévoient la coupe à blanc d'une pinède qui a reçu des travaux sylvicoles, où il y a des travaux sylvicoles subventionnés. Bon, on prévoit la mise de côté du sol de surface qui est très, très peu à ce niveau-là. On prévoit l'exploitation des sablières sur une période allant jusqu'à dix ans. Les deux projets combinés ensemble prévoient une extraction de 4 millions

95

jusqu'à 6 millions de tonnes de sable. Donc, là, on est quand même loin d'un rabattement de côteaux. Ce serait fait en étapes. Et au bout de chaque étape, on nivellerait, on ramènerait le sol de surface et, ensuite, il y aurait des cultures de maïs et de céréales avec fertilisation de lisier de porc.

100

La CPTAQ a donné son accord à ces deux projets, même si on a signalé le fait qu'il y avait une certaine non-conformité à la réglementation municipale, du fait qu'il y avait quand même des zones à risque de mouvement de terrain sur le site et que la réglementation municipale interdit toute coupe de bois sur ces zones-là. On retrouve sur ces sols du sable, évidemment, donc un sol à drainage rapide, et c'est à proximité de deux rivières. Donc, on craignait vraiment, au

105

niveau de percolation, que le lisier finisse par se retrouver dans les deux rivières.

110

Donc, notre implication concernant ces deux projets, notre prise de conscience aussi devant l'inertie des instances décisionnelles, qu'on parle de la municipalité, de la MRC, la CPTAQ, le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Environnement et le ministère des Affaires municipales, au regard desdits projets nous a amenés par la suite à suivre une partie des audiences publiques du BAPE. Et nous avons décidé, par la suite, de présenter un projet, enfin un mémoire.

115

Concernant notre opinion sur la problématique de la production porcine actuelle au Québec, le concept que nous faisons est basé sur plusieurs choses: en premier lieu, ce que nous avons vécu à Saint-Didace et puis ce que nous vivons encore présentement. Aussi, en partie à la base de l'information transmise par les médias, que ce soit les médias électroniques ou les journaux écrits. Le contenu de certaines audiences du BAPE, auxquelles on a assisté ou certaines transcriptions qu'on a lues; ainsi que des discussions avec différents représentants, que ce soit au niveau du ministère de l'Agriculture ou du ministère de l'Environnement; puis finalement, quelques discussions avec des membres d'autres groupes environnementaux ou groupes de citoyens.

120

125

Le constat que l'on fait est très sévère, malheureusement. Nous constatons que l'élevage porcin est devenu au Québec une industrie orientée vers l'exportation; que cette vocation de production à l'exportation se fait dans une vision à court terme axée sur la rentabilité et l'abaissement des coûts de production sans tenir compte des dommages causés au sol, à l'environnement, à la santé et à la qualité de vie de la population avoisinante, et finalement au bien-être des animaux d'élevage. Ceci que ce soit à court, moyen et long termes.

130

La production porcine aussi se fait presque uniquement sur fumier liquide. On a vu, lors des audiences, qu'on parlait de peut-être 90 % de la production sur fumier liquide contre 2 % sur fumier solide. Et chose surprenante, toujours dans les audiences, on a vu aussi que pour les

135

nouvelles installations, au niveau de la production bovine et laitière, la tendance était aussi d'aller sur fumier liquide.

140

On trouve ça vraiment surprenant, parce qu'il est quand même reconnu que le fumier liquide présente plus de risques, au niveau environnemental, tout en offrant moins d'apports bénéfiques que le fumier solide. Et on a été surpris d'ailleurs que, tant au niveau du ministère de l'Agriculture que du ministère de l'Environnement, il ne présentait aucune préférence quant à un type de production vis-à-vis l'autre.

145

De plus, on constate qu'avec la nouvelle politique du phosphore, on assiste dans les régions aux effets de la production porcine à un déboisement que certains qualifient de sauvage, car ce déboisement se fait de plus en plus sur des sols qui n'ont pas ou peu de potentiel agricole. Et souvent, on assiste à des situations où les producteurs utilisent des méthodes culturales minimales qui ne vont pas vraiment dans le sens du développement durable de l'agriculture.

150

On a remarqué aussi qu'il y avait un manque flagrant de volonté du MAPAQ, du ministère de l'Environnement et de l'industrie porcine de vraiment proposer un mode de production qui soit respectueux du sol, de l'environnement, de la santé et de la qualité de vie de la population avoisinante, et finalement du bien-être des animaux d'élevage. Au mieux, on présente des correctifs, des placebos à un système qui ne fonctionne pas bien.

155

On trouve aussi qu'il y a un manque flagrant de consultation, de communication et de coordination dans les prises de décision entre les différentes instances décisionnelles, que ce soit le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Environnement, les Affaires municipales, la CPTAQ, les MRC et finalement les municipalités.

160

La production actuelle a des effets négatifs vérifiés, tant au niveau de la qualité du sol, de l'eau et de l'air, mais aussi au niveau de la faune et de la flore, au niveau de la santé et de la qualité de vie des gens vivant dans le voisinage des exploitations.

165

La production porcine actuelle aussi est largement subventionnée au Québec, subventions qui proviennent des taxes et impôts de la population. Cependant, jusqu'à date, on n'a pas beaucoup tenu compte des commentaires et de l'opinion de la population au niveau de la production.

170

Ceci nous a amenés à nous poser différentes questions.

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)

LA PRÉSIDENTE :

175

Je vous remercie, monsieur Porès. Ma première question, elle est en rapport avec une mention que vous faites dans votre mémoire à l'effet que les activités d'épandage, en fait la production porcine, mais vous parlez notamment de l'épandage, ont un effet négatif sur le voisinage en causant de graves problèmes d'odeur et de santé.

180 Alors, c'est une affirmation que vous faites. J'aimerais savoir si vous avez observé des problèmes de santé liés à la présence de production porcine ou de fermes porcines dans votre entourage.

Mme BERNADETTE BARBAUD :

185 Le problème, dans le fond, c'est surtout que si c'était uniquement du lisier, mais c'est un mélange de lisier et de boues d'abattoir qui sont épandus. Et ça, ça cause de vrais problèmes. Il y a eu des plaintes au ministère de la Santé. Il y a eu des cas de malaises vraiment et de maladies dus aux odeurs.

190

LA PRÉSIDENTE :

 Et ce, dans votre entourage?

195 **Mme BERNADETTE BARBAUD :**

 Dans l'entourage immédiat de cette ferme parce qu'il entreposait des boues d'abattoir. Et en plus, de ses purins, de ses lisiers, parce qu'il a ses lisiers, mais il avait cet entreposage de boues d'abattoir. Et finalement, il fait un mélange, un beau petit cocktail de tout ça et c'est épandu n'importe où, n'importe quand.

200

M. CHRISTIAN PORÈS :

205 Peut-être que je me suis mal exprimé tout à l'heure, mais quand je parlais du problème de mauvaises odeurs et de problèmes de santé, c'était spécifiquement relié aux cas vécus à Saint-Didace avec les boues d'abattoir. Ça ne faisait aucunement réflexion à l'épandage de lisiers de porcs en tant que tels.

210

LA PRÉSIDENTE :

 D'accord.

Mme BERNADETTE BARBAUD :

215 Pour finir ma réponse, il y a d'ailleurs devant les tribunaux une requête en recours collectif pour justement ce problème particulier d'odeurs qui ont nui pendant plusieurs années.

215

LA PRÉSIDENTE :

220 Est-ce que vous pourriez me parler un peu des problèmes de santé qui ont été observés?

220

Mme BERNADETTE BARBAUD :

225 Bien, des vomissements, des maux de tête, perte de jouissance. D'abord, perte de
jouissance pour la plupart des personnes qui sont dans l'environnement immédiat; perte de
jouissance de leur terrain parce qu'ils ne pouvaient plus sortir; perte de jouissance de pouvoir
inviter quiconque chez eux parce que c'est la puanteur totale. Ensuite, des personnes qui ont été
jusqu'à faire des dépressions nerveuses.

230 **LA PRÉSIDENTE :**

Et des vomissements, là vous avez parlé de vomissements.

235 **Mme BERNADETTE BARBAUD :**

Oui, vomissements continus.

LA PRÉSIDENTE :

240 Et est-ce que ces périodes d'épandage durent longtemps ou...

Mme BERNADETTE BARBAUD :

245 Bien, c'est ça, là, pour le moment, il n'a, en principe, plus de permis d'entreposage de
boues d'abattoir, mais on sait qu'il en fait encore le transport et l'épandage. Mais ça, on ne peut
pas vérifier parce que nous n'avons pas... on n'est pas autorisés à aller voir les épandages,
puisque ce sont sur des terrains privés.

LA PRÉSIDENTE :

250 Mais les odeurs, vous les sentez sur de longues périodes ou...

Mme BERNADETTE BARBAUD :

255 Non. Là, en ce moment, beaucoup moins effectivement parce que là, bien, il sent la
soupe chaude, mettons. Donc, c'est beaucoup moins fréquent. Mais occasionnellement, ça
resent encore. C'est surtout dans le transport, parce qu'il a une compagnie de transport de boues
d'abattoir, donc les camions-citernes. Et ces camions-citernes-là, quand ils circulent, ça sent.

260 **M. CHRISTIAN PORÈS :**

Si je peux rajouter?

LA PRÉSIDENTE :

265 Oui.

M. CHRISTIAN PORÈS :

270 Les problèmes ont vraiment eu lieu pendant deux, peut-être deux ans et demi, peut-être un peu plus, peut-être trois ans. Là, on ne peut plus dire actuellement qu'il y a des problèmes d'épandage ou des problèmes d'odeurs à l'épandage. Comme madame Barbaud dit, il y a encore du transport, mais, bon, mais sans plus, quoi.

275 **LA PRÉSIDENTE :**

Ce que je cherche à savoir, c'est dans une année, est-ce que c'est une odeur que vous sentez sur une période continue?

280 **Mme BERNADETTE BARBAUD :**

Les personnes avoisinantes, oui.

LA PRÉSIDENTE :

285 Oui?

M. CHRISTIAN PORÈS :

290 Au moment où c'est arrivé. Au moment où les faits sont arrivés.

Mme BERNADETTE BARBAUD :

295 Là, bon, depuis qu'il a perdu son permis, en principe, d'entreposage, que la fosse où il entreposait ses boues d'abattoir, en principe, est fermée, il n'a plus le permis pour entreposer. Sauf que, bon, on sait qu'il en met encore, puisque même le ministère de l'Environnement a été le constater. Il mélange ça avec ses lisiers. Alors, c'est pour ça qu'à un moment donné, on est un petit peu... et on se dit: bon, bien, on est pris avec quelqu'un comme ça chez nous, mais ça ne doit pas être le seul dans la province.

300 On ne peut rien faire contre ces gens-là. C'est surtout ça. Même le ministère de l'Environnement, n'importe qui, on ne peut rien faire. On a beau dire. Et ces gens-là demandent des permis pour couper une pinède, *buller*, enfin, niveler tout ça dans le but d'épandre. Parce que dans le fond, c'est rien que ça, puisqu'on est en surplus de lisier. Que lui a eu, après le moratoire, un permis pour ouvrir une autre porcherie et, donc, il lui faut des terres. Et on a beau aviser le ministère de l'Environnement: «Mais écoutez, c'est un pollueur, vous le savez. Comment ça se fait que vous lui octroyez quand même des permis?»

310 Et c'est contre ça qu'on est vraiment complètement déboussolé. Comment se fait-il que des gens qui sont réputés et qui sont reconnus vraiment des pollueurs invétérés et que, malgré

tout, les organismes gouvernementaux lui octroient des permis à tour de bras, et probablement même les subventions qui vont avec.

LA PRÉSIDENTE :

315

Vous avez répondu à ma question. L'autre question que j'avais, c'est, vous recommandez d'interdire l'agrandissement ou la construction de nouvelles installations, de nouvelles porcheries partout au Québec, sans aucune dérogation, mais vous dites: «tant que de vraies solutions n'auront pas été apportées.»

320

Vous avez quoi en tête précisément? Est-ce que ce sont des solutions en rapport uniquement avec les odeurs ou en rapport avec d'autres problèmes?

M. CHRISTIAN PORÈS :

325

Non. On pense, principalement au niveau de la production, faire un passage de la production liquide à la production de fumier solide.

LA PRÉSIDENTE :

330

Donc, c'est la pollution diffuse qui vous inquiète ou si c'est l'odeur qui est liée à...

M. CHRISTIAN PORÈS :

335

Plus la pollution diffuse.

LA PRÉSIDENTE :

340

La pollution diffuse.

M. CHRISTIAN PORÈS :

345

Oui. Et le fait d'aller sur fumier solide, selon nous, aurait un impact beaucoup plus positif au niveau du sol.

LA PRÉSIDENTE :

350

D'accord. Je voulais être sûre de bien cerner votre propos.

Mme BERNADETTE BARBAUD :

Et surtout moins dommageable et moins dangereuse pour les nappes phréatiques.

LA PRÉSIDENTE :

355

Je vous remercie.
Monsieur Beauchamp.

360

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Merci, madame la présidente. À la page 9 de votre mémoire, au troisième paragraphe, vous dites:

365

«Il est primordial que les groupes environnementaux et les groupes de citoyens participent activement à la future politique de développement durable de la production porcine.»

En quel sens avez-vous une visualisation de ça? Est-ce que...

M. CHRISTIAN PORÈS :

370

Bien, on pense quand même qu'il faut tenir compte des commentaires de ces groupes-là. Compte tenu du fait que l'environnement, c'est une richesse collective à court, moyen et long termes, compte tenu aussi qu'on subventionne en partie la production par le biais de nos impôts et de nos taxes, il faut quand même tenir compte des commentaires des citoyens.

375

Bon, c'est un fait que nous, en tant que citoyens, on n'a certainement pas la compétence pour dire vraiment ce qui serait le mieux au niveau de production. Mais les citoyens sont quand même là pour dire: «Bon, bien, vous voyez, il y a ces problèmes-ci, il y a ces problèmes-là», il faudrait quand même avoir un type de production qui puisse régler ces problèmes-là.

380

Mme BERNADETTE BARBAUD :

385

C'est surtout, qu'est-ce qu'on veut dire, c'est que quand un groupe environnemental comme le nôtre se présente devant la CPTAQ et/ou devant le ministère de l'Environnement, que les arguments que l'on sert et que l'on apporte soient pris en considération. Parce que nous n'avons absolument pas eu l'impression que tous nos arguments aient été pris en considération.

390

Et ensuite de ça, c'est que les décisions sont prises sans faire d'étude, sans qu'il y ait d'exigences de la part du ministère de l'Environnement ou de la CPTAQ pour vérifier, faire du carottage, exiger que -- avant d'entreprendre des gros travaux comme ce que nous vivons à Saint-Didace, c'est-à-dire plus que des rabattements de côteaux là, on rase et puis on nivelle. Et personne qui s'est préoccupé qu'est-ce qu'il y avait en dessous, à quel niveau était la nappe phréatique, personne qui l'a exigé même si, nous, on a demandé.

395

Bien voyons! il faut une étude quelque part. Mais il n'y a aucune étude exigée. On donne les permis comme ça: «Allez, voilà, c'est fait», sans tenir compte des arguments qu'on a présentés. Parce que ça fait deux mémoires qu'on présente, et bien étayés, avec preuve à l'appui et avec des documents. Bien documentés. C'est passé comme du beurre dans la poêle.

400

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Vous les avez présentés à qui?

405

Mme BERNADETTE BARBAUD :

On en a présenté au ministère de l'Environnement. On en a présenté deux à la CPTAQ, sur les deux projets d'ailleurs, le premier projet avec toutes les fiches, tous les dossiers, toutes les pièces justificatives, toutes les preuves. Personne n'a voulu... même, je pense qu'ils n'ont même pas lu.

410

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

415 Juste par rapport à ce que vous nous dites, au fond, il y a deux éléments. D'un côté, vous pouvez demander de participer à la définition de la politique, ce que nous sommes en train de faire. Mais ce n'est pas dit que quand on aura terminé, il y aura une politique claire. Il y en aura peut-être une; bon, on verra bien. Et deuxièmement, la politique, elle, pourrait prévoir la participation active des citoyens ou leur consultation sur certains éléments, etc. Voyez-vous, il y a deux éléments différents.

420 **Mme BERNADETTE BARBAUD :**

Mais la participation est autorisée puisqu'ils font des audiences. Ils nous ont permis d'aller en audience, mais...

425 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

À la CPTAQ?

430 **Mme BERNADETTE BARBAUD :**

Oui. Mais ils ne tiennent absolument pas compte des arguments.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

435 C'est-à-dire que vous faites une proposition là-dessus. Vous voudriez enjoindre à la CPTAQ de tenir compte des objectifs du développement durable. C'est un peu ce qu'il y a dans le bas de votre...

440 **M. CHRISTIAN PORÈS :**

Oui.

Mme BERNADETTE BARBAUD :

445 Absolument.

M. CHRISTIAN PORÈS :

450 C'est pourtant dans la *Loi sur la protection du territoire agricole* comme quoi qu'ils doivent tenir compte des principes du développement durable. Mais nous, ce qu'on a constaté, toujours uniquement à partir des deux dossiers qu'on a contestés devant la CPTAQ, on ne peut pas dire que ce soit généralisé, mais l'impression qu'on a eue, c'est qu'ils ne tiennent vraiment pas compte de ça.

455 Quand j'ai demandé à l'agronome qui est en charge des dossiers pour quelle raison la Commission ne cherchait pas à savoir si les productions envisagées, les cultures envisagées

allaient être rentables ou non, il m'a dit: «Vous savez, toute l'agriculture au Québec est subventionnée. Alors, quand bien même que ça ne serait pas rentable, ça ne dérange pas», textuellement. Écoutez...

460

Mme BERNADETTE BARBAUD :

Ça fait mal au coeur, laissez-moi vous dire.

465

M. CHRISTIAN PORÈS :

Il y a quelque chose qui ne va pas là.

LA PRÉSIDENTE :

470

Une dernière question.

Mme BERNADETTE BARBAUD :

475

Excusez-moi, pardon, je veux juste rajouter une chose aussi. C'est que justement la CPTAQ, malgré la loi qui les régleme, la loi à laquelle ils sont soumis, parle justement d'environnement. Or, tous nos arguments sur l'environnement, ils n'ont jamais voulu en entendre parler: «Ah! ce n'est pas notre affaire. Vous irez voir le ministère de l'Environnement.» Tout le monde se jette la balle.

480

LA PRÉSIDENTE :

Ça va. La dernière question, c'est en rapport avec les ressources dont dispose le ministère de l'Environnement pour exercer son rôle de gardien de l'environnement. Il faut considérer que ces ressources sont insuffisantes. On sait que le ministère a obtenu 100 postes, en sus de ce qu'il avait déjà, pour exercer ses activités de suivi et de contrôle. Est-ce que vous jugez que c'est suffisant?

485

M. CHRISTIAN PORÈS :

490

On n'est pas en mesure de répondre à ça, mais c'est un gros pas dans la bonne direction, en tout cas. Ça, c'est sûr.

Mme BERNADETTE BARBAUD :

495

Mais le problème, c'est exactement que quand on fait venir l'Environnement pour un constat d'infraction, un épandage ou n'importe quoi, un constat d'infraction, ils viennent, ils font le constat, mais finalement, bon, ils dressent un procès-verbal ou je ne sais pas quoi. Bon, la personne impliquée est avisée. Deux, trois, quatre, cinq, six, sept constats d'infraction. Bon,

500 c'est amené en Cour. Alors, le monsieur va plaider coupable sur deux infractions et les dix autres vont être négociées entre avocats.

LA PRÉSIDENTE :

505 Qu'est-ce que vous souhaiteriez?

Mme BERNADETTE BARBAUD :

510 Bien, qu'au moins les amendes soient assez conséquentes et puis qu'elles soient appliquées, et non pas négocier.

LA PRÉSIDENTE :

515 Qu'elles soient appliquées sur le champ?

Mme BERNADETTE BARBAUD :

520 Ce serait peut-être une bonne chose. Non, mais, en fait, qu'il y ait vraiment un recours. Mais c'est surtout qu'au moins, quand c'est un récidiviste, quand c'est des gens qui sont vraiment des récidivistes, qu'on ne leur accorde pas d'autres permis. C'est invraisemblable. Ah! mais non, parce qu'eux présentent un nouveau projet qui répond aux normes minimales: «Alors, là, bien, oui, bien, là, le projet correspond à nos normes.» Donc, on l'accepte, même si on apporte les arguments. Voyons! ça n'a pas de sens.

525 **M. CHRISTIAN PORÈS :**

530 Si vous permettez, je vais quand même dire qu'au niveau des deux dossiers qu'on a suivis, moi, je calcule qu'on a eu une très bonne collaboration du ministère de l'Environnement. Mais on constate quand même qu'ils sont limités au point de vue action. Comme je vous ai dit, on m'a dit que finalement on ne préférerait pas prendre de procédures judiciaires, même s'ils avaient tous les éléments voulus pour prendre des procédures judiciaires, parce que de telles procédures coûteraient plus cher que les amendes à émettre éventuellement. On trouve ça malheureux, dans le sens que c'est presque une permission à l'illégalité.

535 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on vous remercie d'avoir participé à cette consultation publique et de nous avoir apporté votre témoignage.

540 **Mme BERNADETTE BARBAUD :**

Nous avons pris plus de temps que nous devions. Merci.

545 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est moi qui est responsable, qui est la gardienne de l'horloge. Merci.

545

J'invite maintenant la Municipalité de Saint-Esprit et madame la mairesse, Danielle Allard, ainsi que monsieur René Dugas.

550

Mme DANIELLE ALLARD :

Bonsoir!

555 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, madame Allard.

560

M. RENÉ DUGAS :

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

565

Bonsoir, monsieur Dugas.

Mme DANIELLE ALLARD :

570

Je tiens à remercier les organisateurs de ce BAPE, y compris les principaux acteurs qui permettent que la population du Québec puisse s'exprimer à l'égard de l'agriculture durable, en ayant non seulement comme priorité l'environnement mais aussi l'acceptabilité sociale et la viabilité économique.

575

Alors, madame la présidente, messieurs les commissaires, je profite de cette occasion pour le faire sur deux volets, dont le volet municipal et le volet producteur agricole, personnel à moi, si vous voulez.

Alors, le conseiller monsieur Dugas va commencer.

580 **M. RENÉ DUGAS :**

Bonjour, madame. Bonjour, messieurs. Je suis René Dugas. Je suis le président des producteurs, du Syndicat de base de Montcalm, aussi en étant conseiller à Saint-Esprit.

585 Je présente madame Danielle Henri-Allard de Saint-Esprit de Montcalm. Elle est productrice de porcs depuis 25 ans et s'occupe des postes de vice-présidente du Syndicat des producteurs de porcs de Lanaudière, ainsi que présidente des Finisseurs du Syndicat.

590 Elle est également maire de la Municipalité de Saint-Esprit depuis 96 et vice-présidente de la MRC Montcalm depuis décembre 2002. Elle siège sur plusieurs comités de la MRC, dont celui de l'aménagement du territoire ville et campagne, la foresterie, la sécurité publique, le comité consultatif agricole, le comité de la culture, administrateur à la Société d'aide au développement de la collectivité Achigan Montcalm, à la Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi et au Carrefour Jeunesse Emploi.

595 Dans le secteur agricole, elle est administratrice à COGENOR, à la Société d'agriculture Montcalm-l'Assomption et siège sur le comité de traitement des fumiers.

600 Comme vous pouvez le constater, sa présence dans plusieurs comités lui permet de faire le lien entre la production agricole et le monde urbain. À la MRC de Montcalm, elle est une des personnes-ressources qui permet de faire connaître à nos élus ce qui se passe en agriculture.

605 En 1994, membre d'un groupe de producteurs de Lanaudière désirant acheter l'abattoir de Saint-Esprit, elle a formé un comité de relance en collaboration avec le syndicat. C'est avec l'appui de notre député de Berthier Montcalm du temps, monsieur Michel Belhumeur, notre préfet monsieur Roger Gaudet, et notre maire de la Municipalité de Saint-Esprit, monsieur Gérard Martin, qu'elle a convaincu de réunir toute la population, incluant les élus municipaux et gouvernementaux, les commerçants, les producteurs de toutes les productions de revendiquer les acquis de rouvrir cet abattoir fermé depuis 5 ans et de retrouver les emplois perdus. C'est d'ailleurs à cause de ce dossier qu'elle devenait maire de Saint-Esprit en 1996.

610 Un choix qu'elle a fait, parce qu'elle a compris que les élus sont les décideurs, alors qu'en bas, la base doit se battre très fort pour faire comprendre la logique des choses.

615 L'arrivée de notre abattoir a redonné un nouveau souffle à notre économie locale avec les emplois qui s'y rattachent. Les médias de Lanaudière, et je les remercie de leur appui, ont compris que l'agriculture est un moteur de notre économie régionale. Depuis ce temps, les médias de Lanaudière questionnent, s'associent, participent aux assemblées pour mieux informer la population.

620 Les odeurs, les inconvénients. Cette dynamique créée dans Lanaudière a permis de faire connaître à notre population une production mal comprise des citoyens et du même coup, rassembler tous les intervenants pour en réduire les impacts négatifs et avoir moins d'odeurs.

625 Dans notre municipalité, nous sommes très sensibles à la qualité de vie de nos citoyens.
Nous travaillons très fort pour revaloriser l'agriculture et pour démentir les mythes et les faux
arguments que certains aiment propager. Nous sommes six producteurs agricoles sur le conseil
municipal, incluant un ex-producteur.

630 Comme ailleurs, tous les citoyens, incluant les producteurs, sont très orgueilleux de vivre
sur une ferme très bien aménagée et agréable. Tous désirent demeurer dans un endroit qui n'est
pas envahi constamment par des mauvaises odeurs. Annuellement, les producteurs invitent la
population sur leur ferme lors de journées champêtres suivies de messe, dîner, spectacles ou
attractions.

635

Mme DANIELLE ALLARD :

Chez nous, moi et mon mari avons reçu les producteurs de la région lors d'une journée
champêtre organisée par la Société d'agriculture Montcalm et nous l'avions fait sur deux jours.
640 Puis je peux vous dire que je ne voulais pas que cette journée-là, ça sente dans ma cour parce
qu'on faisait des concours de brouette, de scie mécanique, de courses de poney. En tout cas,
c'était une soirée. Et on sait que 77 jours par année, les odeurs tournent de bord. Mais on a été
chanceux, cette fin de semaine là, il n'y en avait pas d'odeurs.

645 Alors, ça a été un profit, je pense, de 7 000 \$ pour la Société d'agriculture, pour les deux
jours de divertissement qu'on a pu faire. Puis occasionnellement, à tous les ans, on fait des
courses de poney également où on invite la population peut-être quatorze fois dans l'année. Et ça,
c'est pour vous démontrer que, c'est une parenthèse pour vous dire que pour recréer les gens
dans une municipalité agricole, l'agrotourisme en fait partie. Puis les odeurs sont bien importantes
650 parce qu'on ne veut pas que ça sente dans notre cour.

M. RENÉ DUGAS :

Composition des sols sur notre territoire. Pour ce qui est de la diversité des sols, nous
655 comptons plusieurs érablières, maraîchers avec kiosque le long de la 125 et la grande culture,
pas beaucoup de forêt. Nous comptons 17 producteurs de porcs, 17 producteurs laitiers, 8
producteurs de poulets, 15 érablières commerciales et plusieurs producteurs maraîchers et un
gros abattoir de porcs. Un banc d'essai est situé sur notre territoire. Également, seule la MRC
Montcalm qui a une étude de vulnérabilité des sols, les résultats seront connus incessamment.

660

L'Environnement responsabilise les municipalités. Pour prévenir les problèmes
environnementaux, le conseil municipal a engagé une firme conseil, le Groupe Axeau, qui assure
le suivi de l'eau et de l'assainissement. En plus, cette firme doit superviser les activités de
l'abattoir des Viandes Ultra Meat inc., car le ministère de l'Environnement exige que les eaux
665 traitées soient envoyées dans nos étangs municipaux. Le ministère de l'Environnement sait très
bien que nous allons toujours, comme municipalité, être là pour veiller au grain. Il nous
responsabilise, tout en nous obligeant d'ajouter des coûts d'opération au budget de la municipalité.

Je peux vous souligner que les boues d'industries sont pires au niveau des odeurs que la production elle-même. Nous avons tendance à marteler les producteurs et c'est inquiétant.

670

En 1996, la municipalité a demandé l'appui de la sécurité civile et le MAPAQ, parce qu'une pointe de terrain de 3 arpents glissait à la rivière. La cause: le verglas de 1996. Beaucoup d'arbres sont tombés dans la rivière occasionnant un blocage, où il y a eu changement de lit de la rivière. Ce n'est pas la faute du producteur ni de la municipalité, comme ce fut le cas au Lac Saint-Jean ou au Club de golf Montcalm à Saint-Liguori. C'est un dommage occasionné par les événements naturels, *Act of God*.

675

Madame Allard, étant déléguée de comté à la MRC Montcalm, je peux vous dire que beaucoup de bandes riveraines sont habitées par des résidants, car souvent les terrains sur le bord de l'eau ont été vendus à des citoyens ayant une résidence et un petit lopin de terre.

680

Il y a quelques années, un organisme, que je ne veux pas nommer, avait recensé des déchets sur les fermes agricoles du territoire de la MRC Montcalm. Ces argents ont servi d'étude, un peu de ramassage, et je dis bien «un peu». Quand vient le temps de travailler avec les bras, on laisse ça de côté. C'est ce que je trouve déplorable, siégeant sur beaucoup de comités, beaucoup de personnes exploitent le système, se créent de l'emploi en ayant des projets pour étude qui n'ont pas de suivi.

685

Mme DANIELLE ALLARD :

690

Nos citoyens font confiance aux élus. Je me rappelle qu'un citoyen m'avait appelé un dimanche pour me demander la réglementation des distances de puits d'eau, parce qu'il avait constaté la présence près de sa maison d'un tas de fumier de poulet. Expressément, j'ai convaincu le producteur fautif de prendre son camion et de charger son fumier de poulet pour le porter plus loin sur sa terre.

695

Cette situation devrait être un exemple pour les contestataires de savoir que ça existe la cohabitation harmonieuse, à la condition de se parler et d'échanger avec nous. D'ailleurs, la CPTAQ a accepté favorablement, dont j'en ai parlé cet après-midi, le dézonage d'un terrain agricole pour localiser les industries légères à Saint-Esprit, parce qu'il y avait un commun accord entre les producteurs, les commerçants et la population.

700

Comme élue, j'ai beaucoup plus de pression et de préoccupations à vouloir satisfaire le citoyen que le producteur. Les élus producteurs sont des gens de bonne foi, dont la volonté est de trouver des solutions. N'oubliez pas que nous devons faire preuve d'ingéniosité pour vivre de notre métier d'agriculteur.

705

Ce n'est que depuis la levée du moratoire, qui a duré 15 ans, que dans notre municipalité, la Municipalité de Saint-Esprit, on a construit ou rénové. Lors de la levée du moratoire, et là, je partage l'idée de COGENOR cet après-midi où ils disent que l'Environnement n'a pas toujours été considéré comme un allié, parce que le premier permis émis à la levée du moratoire par le ministère de l'Environnement a pris plus de 18 mois avant d'être accordé. Les règlements

710

changeaient constamment, des questions supplémentaires rendaient la tâche difficile à notre inspecteur pour la conformité. Il était difficile de connaître la direction des vents. Ça a même
715 changé deux fois, les directions des vents.

D'ailleurs, on a un producteur qui n'a eu qu'un seul choix, soit de se construire sur la ripe. Il a dû déboursier, je ne me souviens pas des montants, mais c'est tout près de 50 000 \$ pour se
720 relocaliser un peu plus loin, pour se situer dans une direction dite «la bonne» décidée par les fonctionnaires, mais ce qui rend son voisin mécontent, qu'il voit toujours dans sa fenêtre de cuisine. Et je pense que ça annonce probablement des problèmes de cohabitation à venir.

J'ai même un producteur qui a bâti sur son terrain à Saint-Jacques. Il rentre dans sa cour, la porcherie est à Saint-Esprit, puis à côté c'est à Saint-Jacques. Il n'avait pas le droit de bâtir à
725 Saint-Esprit; j'ai perdu les taxes. Et même, on se demande toujours, s'il arrive un feu à sa porcherie, qui va intervenir, les pompiers de Saint-Esprit ou de Saint-Jacques? Parce que tout est à Saint-Esprit, sauf cette porcherie-là.

Ça, c'est pour vous dire que quand on vivait sur le moratoire, qu'il y avait une seule
730 municipalité dans Lanaudière qui avait droit de construction, mais il fallait que tu sois propriétaire des terres.

Ensuite, j'ai un autre producteur qui a eu des recours avec l'Environnement. Ce même producteur avait fait signer, je pense, une dizaine de producteurs, des citoyens tout autour. Tout
735 était accepté. Il avait plus de terres parce qu'il possède tous les rangs. On est allé à Québec avec le syndicat pour faire approuver son permis, puis ils n'ont jamais voulu lui donner. Puis aujourd'hui, il est en Cour. Il a construit sa porcherie. La municipalité ne s'est pas opposée à lui donner son permis. On ne lui avait pas donné, mais il l'a construit quand même puis on ne l'a pas poursuivi pour ça, mais il est poursuivi par l'Environnement. J'ai comme deux cas comme ça à
740 Saint-Esprit. Alors, c'est pour vous dire pourquoi l'Environnement n'était pas notre allié, parce qu'on ne pouvait même pas, avec la levée du moratoire, construire.

Aujourd'hui, on a plusieurs producteurs, ils bâtissent leur porcherie juste à côté, ils défont la vieille parce que là l'inspecteur a le droit de donner un permis selon la direction des vents. Ces
745 mêmes unités animales, il les possède, il défait sa porcherie, il en construit une autre à côté, puis c'est pas compliqué, c'est comme ça, parce que c'est la municipalité qui le donne. Puis je peux vous dire que les nouveaux bâtiments sentent beaucoup moins que les anciens bâtiments. Parce qu'aujourd'hui, c'est fait sur plastique, les odeurs ne s'imprègnent pas dans le bois, il y a une meilleure ventilation. Ça fait que tout autour, ça ne sent pratiquement plus.

Puis comme ça a pris 18 mois à la plupart des permis -- on en a même dans la municipalité voisine où une personne, pour construire sa porcherie, a dû faire signer tout le village
750 au complet. En tout cas, il y avait plus que 18 ou 20 signatures à faire pour bâtir. Ça fait que c'est pour vous dire que dans Lanaudière, les gens signaient. Ils avaient le droit de bâtir mais l'Environnement ne leur donnait pas le permis. Ils les niaisaient. Il y avait toujours un papier qui manquait. Assez, qu'on avait fait des pressions à notre député de Lanaudière, monsieur Chevette dans le temps, pour qu'il parle à ses fonctionnaires pour leur dire d'avancer dans les
755

permis, parce que ça n'avait aucun bon sens de prendre tant de temps que ça à répondre à ces gens-là.

760

Ensuite de ça, on voulait dire que la part des taxes agricoles pour la municipalité de Saint-Esprit, comme on compte près de 2000 spiritois, les taxes représentent 50 % de l'évaluation, soit 55 M\$. Dû aux nouvelles constructions de porcheries — parce que comme tous mes producteurs se sont rénovés, on les a passés un par un et puis il n'y en a pas un qui n'a pas rénové depuis trois ans, s'il n'a pas bâti à neuf — et aux évaluations des terres qui ont considérablement monté, qui ont doublé de prix pratiquement, les résidants urbains ont bénéficié d'une baisse de taxes sur leur maison. En même temps, les résidants ont profité d'additions de services sociaux avec l'arrivée d'une garderie et la construction d'un gymnase communautaire.

765

Puis il y en a plusieurs qui se plaignent aussi au niveau des taxes pour la Sûreté du Québec. Parce que, dans le fond, tout est redonné aux producteurs. Nous, on avait peut-être 800 \$ l'évaluation. On est rendu à 2002, puis on parle de 2 500 \$ l'arpent pour la prochaine année. Puis c'est comme ça tout le temps.

770

Puis l'enveloppe budgétaire au niveau du MAPAQ, elle est restée la même, alors ce qui fait que les argents sont donnés à l'environnement, au remboursement des taxes. Mais là, ils ne donnent pas le 90 %, et comme les gens ont beaucoup de grandeur de terre, ils se retrouvent des fois avec des additions de facture de 3 000 \$ à 4 000 \$ de plus sur leurs coûts. Parce que le remboursement était au complet sur la partie avant de la terre, qui était excédent de 800 \$ l'hectare.

775

780

Ça fait que comme on est une région où les terres sont chères, comparativement à d'autres endroits où ils peuvent être à 300 \$ l'arpent, ils ne remontent pas l'enveloppe pour les remboursements en taxes sur les terres, bien, on se trouve à être pénalisés. Parce que l'enveloppe est redistribuée pour le même montant à tout le monde, ça fait qu'ils coupent. Ce qui fait en sorte que dans l'enveloppe, c'est l'environnement, les clubs. Puis quand on a fait le tour avec les taxes, il n'en reste plus gros pour faire autre chose.

785

Cette parenthèse est pour vous expliquer que l'agriculture participe beaucoup à la valorisation et au développement de notre municipalité. Ça, c'est le côté de la municipalité.

790

Et je veux vous parler de ma situation personnelle. Depuis 77, moi et mon mari avons acheté la ferme familiale de mon beau-père qui comptait une trentaine de vaches. Comme je travaillais dans une meunerie — j'y ai travaillé neuf ans — et que je m'occupais en partie de la production porcine, nous avons décidé de laisser la production laitière pour aller dans le porc, en construisant une maternité; la seule route qui pouvait alors procurer de l'expansion.

795

Puis je peux ajouter là-dessus que le porc, c'est quand même une production neuve, nouvelle, qui est partie dans les années 70 où tous les producteurs ont des fosses étanches. Parce qu'en réalité, ça a été l'endroit où il n'y avait pas de quota. Ça fait que si tu voulais démarrer comme relève, tu ne pouvais pas prendre de l'expansion dans le lait, tu ne pouvais pas

800

acheter du quota de poulet, alors tu t'en allais dans le porc. Puis les gens, bien, quand tu construis dans ces années-là, tu construis comme en neuf. Tu as les fosses.

805 Ça fait que c'est pour ça que la production porcine dans notre région s'est retrouvée facilement avec toutes ces fosses construites et étanches. Les producteurs qui n'avaient pas leur fosse, ce n'était pas des producteurs de porcs dans les années 80, c'était les autres productions.

810 Aujourd'hui, ma ferme, nous comptons un cheptel de 350 truies, deux engraissements de 1 500 et 600 porcs, une pouponnière de 1 000 porcelets. Nous possédons également une érablière de 7 000 entailles et nous cultivons 500 arpents de terre. C'est une belle entreprise familiale où nous avons de l'espoir d'établir la relève de demain.

815 Mais malheureusement, je ne suis pas sûre. Mes quatre enfants, âgés de 16, 20, 21 et 22 ans, ne semblent pas voir d'avenir dans notre vie agricole et dans la production porcine en particulier. Mon plus vieux qui a fait ses études à l'École d'agriculture Desjardins du Cégep de Joliette, il continue maintenant des cours au Collège John Abott et à l'Université McGill à Montréal, ne voit rien d'encourageant.

820 Quand nous travaillons tous les jours de la semaine et que tu dis constamment que le prix ne couvre pas le coût de production, il est impossible de motiver nos enfants. Quelle personne voudrait payer pour travailler? Quelle personne voudrait acheter son épicerie sur la marge de crédit?

825 Le régime ASRA intervient après une perte de 20 %. Parce qu'il faut que tu payes ta prime, il faut que tu aies mangé 20 % sur ton propane, sur toutes tes dépenses, non seulement sur ton salaire, mais sur toutes les dépenses, avant qu'ils puissent compenser, te donner un montant. Puis quand on dit qu'on est subventionné, il faut faire un holà parce que, dans le fond, il faut perdre de l'argent avant de recevoir un coût. Puis notre prime d'assurance qu'on paye, elle
830 n'est pas comprise dans le coût de l'assurance-stabilisation.

835 Ça fait que si la prime, comme cette année, elle va monter à 3 \$, si tu as 5 000 porcs à 3 \$, ça veut dire qu'il faut que tu manges 15 000 \$ avant. Parce que ça, ça ne se paye pas sur ton coût de production, la prime. Puis c'est comme ça tout le temps.

840 Ça fait que comme ça fait plusieurs années que le porc évolue avec un prix qui n'est pas convenable, bien, ça se ramasse sur ta marge de crédit, et c'est pourquoi qu'on se retrouve avec des entreprises qui sont solides année après année et qui mangent leur équité parce que les terres ont pris une certaine valeur, qui ne serait pas prêté par les banquiers si ce n'était pas le cas.

845 Dans le temps de mon grand-père, l'agriculture était une richesse parce que tu nourrissais ta famille avec tes produits. Tout le monde avait son jardin. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les producteurs se spécialisent pour obtenir un meilleur rendement, au prix d'investissements coûteux qui ne sont reconnus dans les coûts, comme l'amortissement.

Mais d'ailleurs, on en a parlé, à cause du moratoire, vu qu'on est conçu plus à neuf, que le coût d'ASRA ne couvre pas les producteurs de Lanaudière.

850 Parce que la technologie t'apporte une trémie abreuvoir, ça te coûte plus cher, ça t'amène une efficacité, mais ça ne te donne pas d'argent. Parce que l'efficacité que ça t'apporte, c'est pour payer ta trémie abreuvoir. Ça fait que tu n'as rien de plus, dans le fond. Puis on a plus de lavage, ça fait que ça demande plus de main-d'oeuvre. Parce qu'aujourd'hui, il faut laver. Tu as moins d'odeurs parce que tu laves, ça fait que tout va ensemble. Tu es à temps plein pour remplir tous les papiers, les normes HACCP, les PAEF, les TPS, les TVQ. Tu fais partie de tous
855 les clubs environnementaux. Finalement, tu n'as pas beaucoup de temps. J'aimerais bien revenir à il y a 25 ans, mais on ne peut revenir en arrière, alors que tout le monde gagnait sa vie.

860 Comme conclusion, toute la population devrait nous accompagner premièrement en achetant les produits du Québec, nous accompagner dans les argents demandés à notre gouvernement pour qu'il supporte l'agriculture, nous accompagner dans notre environnement, nous accompagner dans le respect pour que nous puissions vivre de notre métier d'agriculteur.

865 Je suis un peu outrée de voir les menaces d'entreprises comme Olymel qui pourraient lever les voiles vers d'autres cieus si le moratoire imposé à notre secteur devait se prolonger. Le gouvernement devrait analyser davantage.

870 Puis là, je me pose une question. Ils ont donné 17 M\$ à un abattoir en Alberta pour qu'ils puissent abattre des porcs, quand on sait très bien que nos porcs ne seront jamais abattus en Alberta parce que c'est trop loin. Je comprends que l'abattoir Olymel, avec un volume, peut exporter davantage, puis que peut-être qu'elle va rester en vie par rapport que Maple Leaf ou les autres concurrents peuvent empêcher les marchés. Comme on en voit des entreprises de transformation, qui perdent leur volume parce qu'ils vendent juste à Cosco ou à un, puis à un moment donné, quand ils décident de ne pas acheter, bien, ils ferment leurs portes parce qu'ils n'ont plus d'acheteurs.
875

880 Mais aussi, c'est qu'on a une mise en marché qui fait en sorte que les régisseurs, quand on va revendiquer devant eux, ils doivent respecter la capacité des abattoirs de payer pour ne pas qu'on perde les emplois. Mais entre-temps, nous, les producteurs, notre capacité de payer, on ne l'a pas et on ne la respecte pas. Comment on pourrait intervenir pour demander aux gens de partager le montant que le consommateur paye par rapport au prix du producteur, qu'on paye?

885 Parce que quand on voit les tableaux, ils disent: «Bien, il y a tant de profit pour tant, tant de profit.» Puis quand tu descends en bas, au producteur, tu étais à 25 %, puis là, à toutes les fois que tu manges de l'argent, ça diminue. Les producteurs ne peuvent plus, quand même on voudrait là. Alors, il va falloir trouver une solution là-dessus. Puis nous, les producteurs de porcs, on n'aura probablement jamais notre valeur ajoutée, parce que la mise en marché est faite qu'il faudrait un quota.

890 Parce que nous, même en 94, on était devant la Régie avant qu'ils donnent les quotas aux abattoirs, les 42 producteurs, puis on disait: «Gardez-nous notre acquis parce qu'on veut

acheter un abattoir.» Puis c'est comme ça que l'abattoir a gagné les acquis. Mais on l'a gagné pour quelqu'un d'autre, qui sont Les Produits Lafleur, qui sont les Brochu. Mais nous, les producteurs, on l'a gagné cet acquis-là parce qu'en 94, on était devant la Régie, puis on lui disait: «Écoutez, là, on les veut nos porcs à l'abattoir. On veut l'avoir notre abattoir.»

895

Aujourd'hui, on serait fiers de l'avoir, mais ce n'était pas la mode dans le temps. Il fallait se battre. C'était la grosse superstructure. Mais quand tu as une grève ou que tu as un... comme on a eu le verglas, puis que tu as juste un abattoir au Québec, puis les employés décident de ne pas abattre tes porcs, c'est les producteurs encore qui mangent les coups.

900

On parlait de l'eau. Quand il y a eu une... à Québec, qui qui a gardé ses porcs parce qu'ils ne les abattaient pas tous dans les porcheries? On n'est pas payés plus cher parce qu'on vend nos porcs avec quelques kilos en plus. On déclasse, puis on absorbe. Il faudrait avoir une assurance. Comme eux autres, les abattoirs, ils ont un manque à gagner, bien, que nous, on ait une assurance parce qu'on ne peut pas vendre nos porcs, ils ne les prennent pas au bon poids.

905

Tu arrives aux Fêtes, 26 semaines par année, le porc ne se vend pas parce qu'il y a des fêtes. Tu sais, à un moment donné, il va falloir que... c'est sûr que, avec tout ce qui se forme à un moment donné, les producteurs vont venir à revendiquer la base vraiment comme on peut, mais il va falloir que le gouvernement nous entende, parce que les abattoirs peuvent vivre, mais nous aussi.

910

Tous les gouvernements reconnaissent la contribution économique, fiscale ou sociale des usines qui transforment, mais il semble que la base agricole qui produit sur sa terre ne soit pas reconnue avec la même attention. C'est pour ça je dis, ce n'est pas juste pour le porc, c'est pour le lait, c'est pour toutes les productions, les maraîchers. Quand tu es le petit producteur, puis tu ne transformes pas, tu n'as pas le produit dans l'assiette, tu ne fais pas d'argent.

915

Incitons, obligeons les entreprises d'engrais. C'est un autre problème, ça, parce que les compagnies d'engrais, eux, ils ont des gros lobbying. Qui qui ne pourrait pas les obliger à prendre les engrais naturels et puis à faire de la recherche là-dessus pour pouvoir l'incorporer dans les fumiers?

920

On a déjà rencontré, sur les comités de traitement, une personne de la Californie qui voulait faire de l'électricité avec le porc. On avait comparé. Ça coûtait .06¢, comparé à l'Hydro-Québec qui était peut-être 05¢. Mais l'Hydro avait la supervision de l'électricité, puis il y avait juste eux qui avaient le droit d'en vendre. Ça fait que c'est comme ça tombe à l'eau. S'il fallait faire de l'électricité avec le purin de porc, les gens nous aimeraient peut-être plus. Dans le fond, c'est des solutions comme ça qu'il faut trouver.

925

930

Puis que dire de la technologie en champ, le *no till*, les semoirs, on change les *chisels*, des modes et des modes de machineries, des gros tracteurs qui finalement sont des outils de travail qui coûtent de plus en plus cher, qui rapportent moins que dans les années 77.

935

On en parlait l'autre fois. On vendait du grain à 165 \$ la tonne, on en faisait 3 tonnes à l'hectare dans ce temps-là, ça coûtait 50 000 \$. Aujourd'hui, ça t'en coûte 250 000 \$ les équipements, tu en fais 7 tonnes, puis il t'en reste moins que dans les années 77. Mais tout monte: le propane, le gaz, les dépenses, la main-d'oeuvre aussi.

940

L'épandage qui doit se faire après le 1er octobre, il y a des régions, on parle du ministère des Transports qu'il y a des dégels par région. Chez nous, ça allait bien quand on étendait du 1er octobre au 31 octobre, on n'avait pas de problème, ça sentait bien moins fort.

945

Là, on vit le problème que les *tanks* se promènent tout l'été. Bien, là, les gens commencent à trouver que les odeurs... tantôt, c'est peut-être eux autres qui vont venir se plaindre pour dire: «Lâchez d'étendre dans les périodes où on est en vacances, puis allez-y quand les fenêtres sont fermées.» Parce que dans le fond, on n'en étend pas tant que ça en octobre. On étend pour pas tout mettre trop épais au printemps, puis en garder une dose qu'on...
 950 parce que si on étend tout au printemps, on va en mettre des doses plus fortes sur les étendues qu'on a. Mais si tu le partages, t'en mets un peu à l'automne. Puis quand tu mets ça sur le blé d'Inde, tu as des cotons, ça fait que ça aide à absorber. Ce n'est pas un sol nu là, le blé d'Inde.

950

Ça sent toujours le porc, même si c'est du fumier de poulet, de bovin ou laitier. Tu t'en vas à Québec, sur la route tu vois un producteur laitier étendre du fumier liquide: «Ça sent le porc.» On est toujours les coupables.

955

Il faut que la population prenne conscience de la réalité. Puis dites-nous clairement si vous voulez que les gens continuent de travailler pour vous nourrir. Nous supportons comme société les entreprises parce qu'elles créent de l'emploi, mais le nombre de fermes agricoles est aussi important. Et sachez que les agriculteurs ne cesseront pas toutes leurs activités en même temps.

960

Pour les régions qui n'ont pas de porcs et qui n'en veulent pas, nous ne pouvons pas vous l'imposer. Mais chez nous, nous avons appris à vivre avec nos fermes et elles sont diversifiées. S'il n'y a pas de levée de moratoire, donnons la possibilité — et c'est là que j'arrive — aux fermes existantes de se consolider en naisseur-finiisseur. Parce qu'on sait que les normes, en 2010, elles vont devenir de plus en plus sévères, que ça va prendre plus de sol.

965

Vous savez que dans le poulet, il y a un quota de poulets, puis il faut qu'il y en ait une base s'il veut continuer. Puis dans le lait, c'est pareil. Tu ne pars pas du jour au lendemain acheter un quota de lait puis t'en aller dans le lait. Bien, si tu n'es pas déjà producteur de porcs...

970

Parce qu'aujourd'hui, les petites fermes chez nous, ils abandonnent. Tu as 80, 100 truies, ils ne peuvent plus continuer. Ils ferment la bâtisse, ils n'ont plus de valeur. Mais si la personne qui veut l'acheter, elle l'achètera, puis elle grossira un peu, mais il y aura une plus value. Il va avoir travaillé toute sa vie pour faire une mise en marché, puis ça ne vaut plus rien ses bâtiments chez eux, il n'a plus de valeur.

975

980 Ça fait que si la personne, il lui manque 300 porcs à l'engrais parce qu'elle veut devenir
 naisseur-finiisseur, qu'on lui donne la permission de s'autosuffire. Si la personne qui est juste
 naisseur et puis qu'elle n'a pas d'engraissement, qu'on lui donne la permission de s'autosuffire,
 mais pas de créer des nouvelles structures au détriment de ceux qui en auraient besoin. Parce
 qu'il y en a qui ont des terres ou ils vont prendre nos terres, puis là c'est nous qui va être en
 985 problème tantôt.

Tout le monde vit de l'agriculture, sauf le producteur. Nourrir le monde est un besoin
 essentiel et nous devons en faire une priorité, comme nous sommes vigilants quant à la qualité de
 l'environnement. Parce que les producteurs, je pense que c'est eux qui ont fait le plus à date.
 990 Parce qu'on était une production visée par tous les citoyens, alors les gens se sont mis
 conformes. Ils font les épandages. C'est les premiers dont les PAEF ont été exigés. Ils sont
 rendus sur les normes phosphore. On a été les premiers dans tout. Puis je pense que si tu avais
 une entreprise le moins un peu grosse, il fallait que tu te conformes. C'est juste ceux qui
 n'étaient pas gros qui pouvaient attendre.

995 Messieurs les commissaires, peu importe ce que le BAPE apportera, il faudra prendre en
 considération de s'assurer de la survie des fermes en place. Ce que je veux dire par là, c'est
 qu'on a tendance à vouloir aider la relève, mais si nous, les fermes existantes, on n'est pas
 capable d'assurer la relève, ça va donner quoi tantôt?

1000 Parce qu'on parle souvent... parce qu'on a de la misère, puis le gouvernement aussi, de
 parler d'agriculture. Les gens ont quasiment honte de dire qu'ils sont des agriculteurs, tellement
 que ça a été des pollueurs, tellement qu'il y a eu une fosse publicé. Nous, on est chanceux
 dans Lanaudière, nos médias, ils s'occupent de nous puis ils reflètent ce que les gens pensent.
 1005 Puis ils sont amicaux. Depuis le dossier de l'abattoir, il y a comme eu une participation, mais ce
 n'est pas dans toutes les régions. Puis des fois tu vois, à Radio-Canada, on a vu, l'année
 passée, c'était des producteurs de porcs qui étaient coupables puis ce n'était même pas eux.
 C'est vite dit devant la société que c'est toujours un producteur de porcs. Puis ça, il va falloir que
 ça arrête.

1010 Parce que dans le fond, comment voulez-vous que nos jeunes travaillent sur une
 entreprise s'ils sont des pollueurs? Comment voulez-vous qu'on ait des gens qui viennent travailler
 sur nos fermes si ce n'est pas revalorisé cette production-là, à force de toujours crier et de
 toujours mettre sur la place publique que ce n'est pas une belle vie? Quand on a décidé de s'en
 1015 aller là-dedans, les producteurs de porcs, on ne pensait pas que ça irait là. Si on avait pensé ça,
 il n'y a pas personne qui aurait décidé de s'en aller dans cette culture-là ou dans cette production-
 là.

1020 Elles font partie de l'appartenance locale, de notre patrimoine et surtout de nos racines de
 père en fils qui sont appelées à disparaître si l'État n'intervient pas au bon niveau. Peu importe ce
 que l'État décidera, qu'elle regarde le montant qui est payé dans cette assiette-là puis qu'on le
 partage.

1025 Je regarde, des fois, on a donné depuis plusieurs années... on regarde, l'abattoir Saint-Esprit a investi 6-7 M\$. Cette année, ils vont investir 3 M\$ encore. Ils en font de l'argent pour l'investir, dans le fond. Puis tous les abattoirs ont réparé. Puis c'est normal aussi qu'on ait donné la chance aux abattoirs de se placer pour être capable d'être sur les marchés mondiaux, puis tout ça. Mais aujourd'hui, qu'ils partagent l'assiette un peu avec les producteurs. Que le système en soi, s'ils en font...

1030 Parce que là, ce qui arrive, c'est que je ne veux pas parler contre Olymel ou un autre, mais ils font des profits à la fin de l'année, on voit ça, puis ils repartagent ça à leurs producteurs qui sont actionnaires, qui ne sont même pas des producteurs de porcs. Bien souvent, c'est des producteurs laitiers. C'est des ristournes, comme une caisse populaire, ils sont actionnaires. 1035 Mais dans le fond, s'ils nous avaient payés un petit peu plus cher, on n'aurait pas demandé de l'argent sur l'ASRA, et on aurait eu notre part du gâteau et puis on vivrait.

1040 Là je suis rendue, j'ai des gens, ça fait sept ans qu'ils sont dans la production, leurs fermes sont à vendre. J'ai des personnes que je connais, elles ont 65 ans, ils ont dû bâtir un engraissement parce qu'ils ne pouvaient plus vendre leurs porcelets. Parce que nous, dans Lanaudière, on s'est ramassé avec ce problème-là: on a tellement de naisseurs, qu'on n'avait plus de place pour vendre nos porcelets. Puis aujourd'hui, bien, si tu veux vendre tes porcelets, il faut que tu aies un nombre assez important pour être capable de les vendre en engraissement. Ça fait que là, ce qui est arrivé, ils ont bâti leur engraissement. Aujourd'hui, ils pleurent parce 1045 qu'ils n'arrivent pas. Son garçon travaille dans un garage parce qu'il ne peut même pas l'aider sur sa ferme. Ça n'a plus de bon sens.

1050 Si c'est ça l'agriculture de demain, en tout cas, c'est bien mal parti. Puis moi, ce que je demande, c'est que l'agriculture soit considérée sur le même pied que la santé et l'éducation. On veut éduquer nos jeunes, on veut qu'ils soient en santé, bien, il faut aussi les nourrir.

1055 Et je crois que la Régie des marchés agricoles devrait être sensibilisée là-dessus, parce qu'eux ont à prendre des décisions, quand on revendique avec la Fédération de l'UPA, et les décisions ne sont pas toujours acceptées des producteurs. Puis je ne sais pas comment il va falloir le faire, mais il va falloir qu'un jour ils puissent en discuter, parce qu'il y a des coupures qui se font dans l'ASRA, mais ils ne calculent pas les *come back*, qu'est-ce que ça va apporter plus tard. Puis là, on est devant la réalité.

1060 Tantôt, je parlais à quelqu'un, il a dit: «Bien, là, il faut que je m'en aille en Estrie, j'en ai deux qui veulent avoir des plans de redressement.» Ce qu'on entend tous les jours, c'est: «Il faut aller à La Financière. Il faut aller se refinancer.» Qu'est-ce qu'ils veulent? Est-ce qu'on va continuer comme ça longtemps?

1065 J'ai pris des petites notes pendant le souper. Je vais laisser parler mon confrère.

LA PRÉSIDENTE :

Madame Allard, on va arrêter ici parce que vous avez déjà dépassé votre temps.

1070 Monsieur Beauchamp, aviez-vous une question à madame?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1075 Il y aurait beaucoup de questions à poser, parce que vous avez ouvert beaucoup de parenthèses par rapport au texte qu'on avait.

1080 Évidemment, vous insistez beaucoup sur le fait qu'il faut que le public vous comprenne. Par ailleurs, le public — en tout cas un bon nombre d'intervenants qui viennent ici, vous avez vu ceux qui vous ont précédé — pense que tout l'agriculture doit changer et que la filière dans laquelle on s'est en allé, c'est un cul-de-sac. C'est l'analyse que font un certain nombre de gens. Vous, vous ne le dites pas, mais finalement vous dites: «Depuis sept ans, on mange de l'argent. Puis nous autres, les petits, on est en train de s'étouffer là-dessus.»

1085 Comment est-ce qu'on peut reconstruire des ponts? Comment est-ce qu'on peut refaire des formes de communication et de compréhension réciproques pour dénouer l'impasse dans laquelle on est?

Mme DANIELLE ALLARD :

1090 Bien, il y a une partie où le gouvernement veut aller avec la mondialisation. Puis la mondialisation, ils pensent que parce que tu es plus gros, tu vas fournir, puis on a incité les gens à aller faire de l'exportation. À un moment donné, il va falloir se pencher.

1095 Puis le problème, il vient dans la population de voir des établissements s'établir où est-ce qu'il n'y en avait pas, de voir des élevages à proximité et de grossir des gros cheptels comme des 1 200 truies, 700 truies. Mais quand on était avec une ferme familiale, on n'entendait pas parler les gens, puis il n'y a pas personne qui était contre son voisin. C'est quand les grosses infrastructures sont arrivées. Mais ça, comment on peut dire...

1100 Une fois, je parlais avec monsieur Legault, puis il disait: «Il faudrait inciter, faire le contraire des Américains, inciter les fermes familiales, puis aider les petites fermes plutôt que les grosses.» Parce que dans le fond, ils réalisent que là, on est en train de disparaître des rangs au complet. Puis quand les rangs disparaissent, la belle maison qui avait des fleurs puis qui avait plein de choses autour, soit la porte de garage qui pend, parce que la personne, elle loue à
1105 quelqu'un parce que la maison est là, puis ce n'est plus le propriétaire qui est dessus. Lui, il a des terres. Ça fait qu'on perd un bout.

On chiale contre la culture du maïs, on chiale contre ça, mais quand vous voyez des fougères, puis pas cultivé, est-ce que c'est aussi beau qu'un beau champ cultivé? Dans le fond,

1110 les gens, ils ne comprennent pas ça autour, puis ils essaient de critiquer. Mais dans le fond, il
faut les amener à dire: «Écoute, toi, tu travaillerais-tu pour payer?» Moi, si j'en ai besoin de 2
porcs chez nous, j'en ai-tu besoin de 1 500? Mais je nourris d'autres personnes. Moi, si j'avais
juste deux porcs, je ne ferais pas beaucoup de phosphore chez nous. Mais ça prend quelqu'un
1115 pour nourrir, ça prend des médecins pour soigner, puis les gens ne comprennent pas ça qu'il faut
nourrir le Québec.

 Tout à l'heure, s'il faut acheter toute la nourriture ailleurs, ils vont faire quoi là? Ça va
coûter quel prix?

1120 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

 Oui, mais je ne veux pas...

Mme DANIELLE ALLARD :

1125

 Non, mais c'est ça pareil. Les gens ne comprennent pas ça, il n'y a pas assez de
dialogue.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1130

 Ce que je vous demande, vous êtes une mairesse, vous êtes quelqu'un d'important dans
votre municipalité. Vous participez depuis des années à une multitude d'organisations, de
choses. Il y a des conflits, pas dans votre communauté locale parce que l'acceptation est assez
bien faite, mais au niveau de la MRC ou de la région, il y a des conflits importants au niveau du
1135 Québec. La bagarre est prise. Comment on peut...

Mme DANIELLE ALLARD :

1140 J'ai parlé au monsieur tantôt, j'ai dit: «As-tu été t'asseoir avec les gens? As-tu essayé
d'ouvrir une parenthèse, de t'asseoir et de dialoguer?» Il m'a dit que non. Mais dans le fond, il
faut en faire des rencontres. Il dit: «Ah! on ne peut pas les rencontrer.»

1145 Il faut les provoquer, les rencontres. Il faut que les gens s'assoient autour d'une même
table. Quand on s'assoit, on s'aperçoit... c'est parce qu'on pense que le gouvernement va plus
nous entendre. Parce que bien souvent, tu as quatre ou cinq personnes qui vont critiquer, puis
c'est comme...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1150 Vous m'avez donné un exemple tantôt. Vous avez dit, dans votre mémoire, quelqu'un vous a appelée parce qu'un producteur de poulet avait mis le fumier à la mauvaise place. Mais il y a quelqu'un qui a appelé le maire...

Mme DANIELLE ALLARD :

1155 Au lieu d'appeler l'Environnement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1160 ... et le maire est intervenu dans sa communauté.

Mme DANIELLE ALLARD :

1165 C'est ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1170 Le maire que vous êtes dans votre coin, il a assez de prestige pour faire ça. Les maires ordinaires, sont-ils capables de faire ça? Ont-ils les moyens pour faire ça?

Mme DANIELLE ALLARD :

1175 Bien, c'est le dialogue que ça prend. Puis il faut mettre la priorité sur l'agriculture. Si notre gouvernement... quand est-ce que vous allez entendre parler que le ministère de l'Agriculture: c'est qui le ministre? Le monde s'en cache.

1180 Actuellement, on parle d'agriculture, puis tout ce qu'on trouve à dire, c'est de parler un petit peu sur l'environnement parce qu'il n'y a pas assez de voteurs. On n'est pas assez populeux. Il n'y a pas assez d'importance de mise sur l'accent de l'agriculture. La journée qu'on va en faire des clips, puis qu'on va montrer la vie de tous les jours, puis qu'on va revaloriser l'agriculture, les gens vont peut-être comprendre. Puis de leur dire qu'on est capable de s'asseoir avec eux autres, puis qu'on est capable de dialoguer.

1185 Je le comprends le monsieur, les boues d'abattoir, ça sent le diable. Ce n'est pas vivable. C'est un cas exceptionnel. Ce n'est pas du purin de porc, ça. Puis il n'a pas raison d'aller épandre ça s'il y a des personnes qui sont à proximité, parce que les boues d'abattoir, ça devrait être en plein champ parce que ça sent. Ce n'est pas vivable.

1190 Puis nous, on est chanceux parce qu'on s'est assis avec l'abattoir, puis je lui ai dit à l'abattoir: «J'ai été élue à cause de l'abattoir, puis je ne veux pas sortir à cause de l'abattoir. Ça fait que trouve-moi un traitement qui va faire en sorte que ça ne sentira plus dans mon village.»

Puis les gens, ils nous font confiance, ils nous disent: «Oui, on va attendre.» Puis là, ils sont en train de le faire, le traitement. Puis on se croise les deux doigts parce qu'on espère que ça va marcher. On s'est fait garantir, la semaine passée, que oui.

1195

Mais c'est vrai que ça sent, on dit que ce n'est pas vivable. Puis je le comprends, le monsieur, de venir se plaindre pour ça, parce qu'on mêle trop les odeurs.

LA PRÉSIDENTE :

1200

Madame Allard, on va s'arrêter là-dessus. On vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique.

Mme DANIELLE ALLARD :

1205

Mais en tout cas, pour juste faire une parenthèse de finition...

LA PRÉSIDENTE :

1210

Vraiment toute petite.

Mme DANIELLE ALLARD :

1215

... il faut vraiment que les producteurs puissent en vivre de cette production-là. Puis il va falloir que vous le marquez dans le mémoire au gouvernement, parce qu'on ne pourra pas continuer longtemps comme ça.

LA PRÉSIDENTE :

1220

Vous avez été bien entendue. Merci, madame Allard. Merci monsieur aussi.

Maintenant, j'inviterais la Fédération de l'UPA de Lanaudière et ses porte-parole. Alors, il y a madame Anette Coutu. Vous êtes madame Coutu?

1225

Mme ANETTE COUTU :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1230

Bonjour! Madame Ghalia...

Mme GHALIA CHAHINE :

1235

Chahine.

LA PRÉSIDENTE :

1240

Et monsieur Éric Léger. Alors, mesdames et monsieur, bonsoir.

Mme ANETTE COUTU :

1245

Bonsoir, madame la présidente. Bonsoir, messieurs les commissaires. Je vais vous faire une brève présentation en débutant de la Fédération de l'UPA, qui est très bien connue, mais ça va être assez bref.

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)

LA PRÉSIDENTE :

1250

Je vous remercie, madame Coutu. Ma première question, c'est en rapport un petit peu avec les propos que vous tenez en regard du monde municipal et du monde agricole. Vous dites en page 7, au bas de la page:

1255

«La seule réserve importante à signaler se situe au niveau des différences de vision entre le monde municipal et le monde agricole quant à la protection du territoire et des activités agricoles en rapport avec l'urbanisation.»

Puis un petit peu plus loin aussi, vers la fin, vous dites:

1260

«Les problèmes de cohabitation en zone agricole originent effectivement de certains effets combinés reliés à la spirale de croissance. Mais l'inverse est tout aussi vrai, c'est-à-dire que la gestion trouve trop souvent «à courte vue» du territoire urbain, rural et agricole, engendre encore de nos jours des potentiels d'incompatibilité d'usages.»

1265

En d'autres termes, vous concluez qu'il y a comme un manque de planification quant au développement agricole et même dans la zone agricole. Est-ce que je vous résume bien quand je dis ça?

1270 **Mme GHALIA CHAHINE :**

D'une certaine manière, oui. C'est en progression en ce moment. Ça dépend des MRC, ça dépend des municipalités, évidemment. Mais de façon générale, oui, il y a un problème de planification de la zone agricole.

1275

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Maintenant, qui -- parce qu'on voit, dans le fond, ce que je ressens, c'est que vous souhaitez que le monde agricole décide de la planification du développement agricole. Et on sait que, bon, c'est vrai que les municipalités aussi, en raison de problèmes qu'ils ont vécus ces dernières années, peut-être moins ici dans la région, mais dans d'autres régions, on sait que les municipalités souhaiteraient également pouvoir partager avec le monde agricole une certaine vision du développement agricole dans la zone agricole.

1280

1285

Est-ce que vous êtes plutôt d'opinion que ce développement doit être exclusivement réservé ou cette planification du développement doit être exclusivement réservée au monde agricole?

1290

Mme ANETTE COUTU :

Non. Je crois que le développement de la production agricole -- puis il y a déjà des MRC ici dans la région qui ont commencé à le faire, faire leur planification du développement de l'agriculture en concertation avec tous les partenaires du milieu. J'ai vécu cette expérience-là dans la MRC de l'Assomption. Tous les partenaires, on s'est assis, puis je crois que c'est la meilleure façon ensemble de décider comment on veut développer, quelle production on veut, comment on veut le faire. Moi, je suis très à l'aise de dire que ça va se faire en concertation avec les partenaires du milieu, ce développement-là.

1295

LA PRÉSIDENTE :

1300

D'accord. Mais vous constatez que c'est un manque à l'heure actuelle.

Mme ANETTE COUTU :

1305

Oui. Il va falloir le faire, ça là. C'est débuté, mais c'est une chose qu'il va falloir intensifier et faire aussi... Je l'ai vécu dans la MRC de l'Assomption, mais il va falloir que ça se répande dans les autres MRC. Il y a d'autres MRC qui ont commencé à travailler, mais ce n'est pas...

1310

Ça va être la solution si on vient à bout de s'entendre sur la façon de faire, comment on veut développer notre agriculture. C'est certain que si on dit: «Nous, le monde agricole, on va le faire nous-mêmes tout seuls», on va peut-être s'apercevoir à la fin qu'il y a des choses qui ne seront pas... ça ne plaira pas à tout le monde. Donc, si on prend ensemble une décision, c'est le

meilleur moyen pour arriver à un bon résultat puis à une bonne planification du développement de l'agriculture.

1315

Je parle toujours du développement de l'agriculture. Il y a encore de la place au développement dans la région.

LA PRÉSIDENTE :

1320

Merci.

Monsieur Dumais.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1325

Oui, madame la présidente, je voudrais demander au porte-parole de la Fédération, en rapport avec le point d) de la page 14 qui s'intitule *Assurer la pérennité de la ferme à dimension humaine, autonome et diversifiée*, alors vous dites que le maintien de ce type de ferme vous semble prioritaire à affirmer, le maintien de ce type de ferme-là. Et vous dites: «Plusieurs moyens pourraient être mis en oeuvre afin de la favoriser.» Mais à la toute fin, vous voulez en donner un exemple, vous dites: «L'aide de l'État devrait être modulée en fonction de la taille et/ou de la diversité de l'entreprise.»

1330

Alors, pourriez-vous commenter un peu plus cet élément-là pour nous dire concrètement comment vous verriez cette modulation de l'aide de l'État se concrétiser?

1335

Mme ANETTE COUTU :

Si on veut garder nos fermes à dimension humaine, comme j'ai donné l'exemple qu'il y a là, il va falloir qu'on aide encore plus. Je ne dis pas d'aider moins les fermes qui sont à plus grande dimension, mais ces fermes-là à dimension humaine, il va falloir leur apporter un support plus important.

1340

Je ne sais pas si vous comprenez? Au point de vue -- il y a des programmes qui existent. On peut moduler l'aide de l'État en fonction de la grosseur de la ferme et de la diversité qui existe sur ces fermes-là. Parce qu'on vous l'a dit, il y a une spirale, puis on n'a pas le choix d'embarquer dans la spirale pour être capables d'en vivre, être capables de la transférer.

1345

Mais si les gens, si ensemble on se dit: «On veut en garder des fermes qui sont viables», aidons-leur à rester. Parce qu'on s'aperçoit que la marge de profit net est tellement rendue petite, qu'on n'a pas le choix de grossir. Donc, si on est capable de donner une marge un petit peu plus grande à ces fermes-là, ils vont avoir moins le goût, on va avoir moins le goût de prendre de l'expansion puis de toujours grossir, puis grossir, puis grossir.

1350

M. ÉRIC LÉGER :

1355

J'ajouterais un autre élément sur le deuxième outil qu'on propose, c'est-à-dire de peut-être aussi aider au niveau de la diversité de l'entreprise.

1360 On parle beaucoup d'écoconditionnalité. Plusieurs ont en tête une écoconditionnalité négative, c'est-à-dire pénaliser pour une bonne pratique qu'on ne ferait pas. On peut facilement imaginer que, entre autres au niveau de la diversité des entreprises, si la diversité est un gage de protection de l'environnement ou la diversité des pratiques environnementales, on pourrait facilement envisager donc une aide supplémentaire pour des entreprises qui voudraient donc se
1365 donner des outils comme ceux-là, une plus grande diversité, plus grande diversité d'outils, de pratiques, de méthodes qui protégeraient l'environnement.

Mme ANETTE COUTU :

1370 Quand Éric parlait d'écoconditionnalité, on parle beaucoup des punitifs, mais là, on parle, on aimerait avoir quelque chose d'incitatif, un plus. Le producteur ou la productrice qui va vouloir s'en aller dans les nouvelles pratiques, que ce soit incitatif et qu'on y donne un plus à cette personne-là, à la place de toujours y aller...

1375 De ce temps-là, on sent qu'on est attaqué puis on veut toujours nous... on parle de pénalité, mais ce n'est peut-être pas la bonne solution parce qu'on en fait des efforts. Il y a beaucoup d'efforts qui sont mis à toutes les fermes pour améliorer autant notre environnement. Mais si on veut qu'on en fasse encore, si on veut des fermes à dimension humaine, si on veut tout faire ça, aidons-leur et aidons-nous avec des moyens incitatifs à embarquer dans ça.

1380

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Quand vous avez commenté l'élément diversité, vous avez parlé d'une diversité de pratiques agricoles. Le mot «diversité», souvent ça évoque diversification aussi, c'est-à-dire
1385 qu'une entreprise agricole ait plus qu'une production.

Alors, voulez-vous vraiment parler, sous le mot «diversité», de diversité des pratiques agricoles ou parlez-vous de diversification de l'entreprise agricole? Avez-vous en tête la diversification de l'entreprise?

1390

M. ÉRIC LÉGER :

Je pense qu'on pourrait facilement imaginer les deux.

1395

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Marquis.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1400

Merci, madame la présidente. Je regarde, en page 9, vous parlez de la concentration des unités animales porcines dans la région. Et là, je veux être sûr que je comprends bien, parce que vous dites:

1405 *«Le taux d'occupation, unité animale à l'hectare, pour la production porcine est de 3,8.»*

Alors, 3,8, je suppose que là, vous comparez les unités animales et les superficies en propriété par les producteurs porcins. C'est ça?

1410 **Mme ANETTE COUTU :**

Oui, c'est ça.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1415 Parce que j'essayais de voir, ce n'était pas un chiffre qu'on avait en termes de concentration animale pour l'ensemble du territoire si on prend l'ensemble de la superficie. Alors, c'est vraiment la superficie en propriété par les producteurs porcins.

1420 **Mme ANETTE COUTU :**

1425 La superficie en propriété. C'est certain que ces producteurs agricoles là ont aussi, en plus de leur propriété des sols, ils sont obligés d'avoir des ententes d'épandage avec des gens qui n'ont pas d'unités animales, qui font de la production, des céréales, des choses comme ça. Mais le portrait qu'on donne là, c'est seulement que les terres qui sont possédées par les producteurs qui ont les unités animales dans le porc.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1430 Un autre point peut-être qui est relié à ceci, que j'aimerais voir, c'est que, bien sûr, il y a quand même une utilisation importante d'engrais minéraux dans la région. Et au niveau de l'UPA, d'une représentante de l'UPA, à ce moment-là, est-ce que vous pouvez faire quelque chose pour que les producteurs soient sensibilisés et qu'ils utilisent davantage les engrais organiques plutôt que les engrais minéraux dans la région?

1435

Mme ANETTE COUTU :

1440 Il y a des choses qui se font présentement. L'an passé, il y a eu une recherche dans la région. Dans la région, on a beaucoup de producteurs et productrices de pommes de terre, puis il y a de la recherche qui se fait pour démontrer qu'il y a moyen de diminuer les engrais chimiques, puis que ça ne diminuera pas le rendement de la production. Mais ça, ça ne se fera pas à grande échelle dans un an, deux ans.

1445 C'est toutes ces recherches-là... parce qu'on ne veut pas mettre non plus en péril les entreprises agricoles, il faut que le revenu continue à rentrer sur ces fermes-là. Mais la recherche se fait. Les clubs environnementaux, c'est des choses qu'ils font, les clubs environnementaux, COGENOR. C'est toutes des choses...

1450 Mais on a trouvé que, ça a été connu l'an passé, qu'on peut diminuer nos engrais, ça ne diminue pas le rendement. Donc, cette pratique-là, on va essayer de la rentrer, la faire appliquer par les producteurs, mais tranquillement. Parce qu'il y a toujours une crainte quand on applique des nouvelles méthodes, de dire: «En fin d'année, je vais-tu avoir le même rendement? Je vais-tu avoir le même revenu? J'ai des paiements à rencontrer.» Mais il y a beaucoup, beaucoup de travail qui se fait. Il y a des clubs qui sont mis en place justement pour la faire cette recherche-là.

1455

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Je trouve aussi que, avec ce que vous nous fournissez dans votre mémoire, il y a là-dedans un très beau dilemme, mais je ne sais pas comment est-ce qu'on va le résoudre.

1460

C'est qu'effectivement, il y a probablement occupation quasi à 100 % du territoire. Donc, les capacités du territoire, on les atteint rapidement. Et d'un autre côté, on a dit: «Bien, là, les unités sont en difficulté, il faudrait lever le moratoire pour qu'ils puissent produire plus.»

1465

Alors, je ne comprends pas trop comment est-ce qu'on va en arriver à une solution de ce dilemme-là actuellement à réussir de respecter, disons en termes biophysiques, les capacités du milieu tout en levant le moratoire et en produisant plus.

M. ÉRIC LÉGER :

1470

Bien, je vous dirais que là-dessus, il y a certaines pistes qu'on évoque, c'est-à-dire de réduire par l'intérieur, si on peut dire d'une certaine manière, donc gagner de l'efficacité alimentaire, gagner de l'efficacité au niveau de la gestion, au niveau du transport, au niveau du transfert de fumier pour des engrais minéraux. Donc, il y a sûrement une partie de ça.

1475

En même temps, on dit clairement qu'il y a un certain lien à maintenir par rapport à une capacité du milieu. Donc, il s'agit de poursuivre nos recherches, poursuivre les essais pour gagner de l'intérieur et voir jusqu'où on pourrait se rendre avec ça.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1480

Et avez-vous l'impression que ça va gagner assez vite pour que, effectivement, on pourrait dire le milieu, les intervenants, les citoyens soient satisfaits justement des efforts qui sont faits pour protéger l'environnement?

1485

M. ÉRIC LÉGER :

1490 Bien, on parle aussi de laisser le temps à la réglementation de -- moi, j'aurais confiance que de laisser le temps justement à ces normes-là qui sont beaucoup plus sévères aujourd'hui qu'elles étaient, même il y a à peine cinq ans. Si on respecte ces normes-là, nécessairement ça devra s'harmoniser de soi. Donc, laissons le temps à ces réglementations-là en les respectant et essayons de faire des gains techniques, ce qui se fait déjà, puis nécessairement les choses vont s'équilibrer d'elles-mêmes.

1495 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci.

1500 **Mme ANETTE COUTU :**

1505 Je pourrais répondre aussi, quant à la page 10, si vous avez vu dernièrement, le CRAAQ a publié ce qui est publié dans *Terre de chez nous*, le phosphore a été surestimé, surévalué de 33 % à peu près. Ça fait qu'on se dit: déjà là, si on donne la valeur réelle au phosphore, les études vont se continuer, mais c'est peut-être déjà une piste de solution, on n'est peut-être pas si élevé que ça dans la production. On est rendu des producteurs de phosphore, qu'on nous appelle.

LA PRÉSIDENTE :

1510 Le bilan phosphore va vous permettre de...

Mme ANETTE COUTU :

1515 Va nous donner, les bilans ferme par ferme vont nous donner ce résultat-là. Avec nos analyses de fumier, puis le phosphore qu'on produit, puis le phosphore qu'on utilise, puis avec un équilibre à la ferme, on va tout avoir ça dans les années. Mais laissez-nous le temps d'appliquer ça tranquillement.

1520 On s'est fait donner des... on se faisait suivre avant ça aussi par des agronomes, puis on nous disait des choses, puis on les appliquait. Mais tout à coup, tous ces gens-là, ensemble, on s'est aperçu qu'on n'a peut-être pas pris les bonnes méthodes, puis il faut changer nos méthodes, mais ça ne se fera pas du jour au lendemain, puis ça ne prend pas un an à faire ça.

1525 Quand on parle de l'application du règlement jusqu'en 2010, laissez-nous le temps de changer nos pratiques et de le faire pour en arriver avec un environnement plus sain. Parce qu'il ne faut pas mettre nos fermes en difficulté financière non plus. Il faut continuer à en vivre, puis on sait c'est quoi l'impact de l'économie dans une région. Enlevez l'agriculture dans la région de Lanaudière, je parle de ma région, vous allez vous apercevoir que l'économie, elle serait diminuée de beaucoup.

1530 **LA PRÉSIDENTE :**

1535 Toujours en rapport avec une question que monsieur Marquis a posée et vous répondiez, monsieur Léger, à l'effet qu'on peut aussi réduire à la source la production de phosphore, finalement, est-ce qu'il y a encore beaucoup d'efforts à faire de ce côté-là dans la région?

1540 Parce qu'on nous a parlé, au cours de la première partie de l'audience, de plusieurs bonnes pratiques à implanter dans les porcheries pour pouvoir justement réduire la production de phosphore. Est-ce qu'il y a encore beaucoup d'efforts à faire ici dans la région, ou si on peut dire que vous avez atteint un niveau intéressant de résultats?

M. ÉRIC LÉGER :

1545 Je pense que les producteurs ont réagi très rapidement à la connaissance. Prenons l'exemple que tout le monde connaît, l'utilisation des phytases qui s'est répandue en l'espace de quelques années de façon presque généralisée. Sauf que ce que je vous dirais qu'il reste à intensifier, c'est les connaissances.

1550 C'est un champ de connaissance, de compétence qui est tout nouveau. C'est une chose dont on ne se préoccupait pas. On alimentait en fonction des besoins zootechniques des animaux, tout simplement. Et puis depuis quelques années, on se rend compte qu'il faut peut-être prendre en compte aussi l'impact environnemental des animaux. Donc, c'est un nouveau champ de compétence.

1555 Le peu de recherche qui s'est fait, en fait les nouvelles découvertes qui ont été faites se sont appliquées très rapidement. Il faudra aller plus loin. Et la recherche s'intensifie à ce niveau-là.

LA PRÉSIDENTE :

1560 Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1565 Oh! qu'il y a des choses à discuter là-dessus. Revenons à votre analyse de l'engrenage rentabilité production, cette spirale, au fond, qui nous envoie possiblement vers un cul-de-sac. Les dernières interventions de la madame qui vous a précédé, madame Allard, c'était: «Finalement, le gouvernement a opté pour un modèle de mondialisation puis on est en train de nous faire disparaître.»

1570 Comment sortir de la spirale? Je pense que vous nous avez donné deux éléments de réponse. Vous avez dit: «Par des bonds technologiques, d'une part, et en prenant option pour la ferme familiale à taille humaine.» Mais si on prend option pour la ferme familiale à taille humaine, est-ce qu'à ce moment-là, justement, on ne prend pas aussi la décision de se sortir de la spirale mondiale et donc de briser ce modèle d'une course à la production, à l'efficacité?

1575

Mme ANETTE COUTU :

1580 Mais la ferme familiale, il va falloir qu'elle soit efficace aussi. Mais moi, je me dis, ça va prendre du support de l'État pour que ces fermes-là puissent en vivre. Là, c'est nous-mêmes qui sommes laissés -- on est laissé à nous-mêmes, dire: «Bien, là, il faut en vivre. Donc, pour en vivre, il faut acheter une terre puis il faut augmenter nos revenus» puis la marge de profit est mince. Elle est très, très minime. Donc, si on augmente...

1585 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Mais à propos, ça, c'est paradoxal. Parce que les gens, dans la perception, ils sont convaincus que les cultivateurs sont riches.

1590 **Mme ANETTE COUTU :**

Ah! oui? J'aimerais leur...

1595 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est ça l'image, parce que c'est dit subventionné et que, donc, ils font beaucoup d'argent. Or, il apparaît que les producteurs ordinaires gagnent très peu. Leur enrichissement va plutôt sur l'acquisition de la terre et sur le bien-fonds, un capital qui ne rapporte pas. Mais en termes d'argent liquide, ce n'est pas des gens riches. Voyez-vous, il y a un paradoxe au niveau de la perception.

Mme ANETTE COUTU :

1605 C'est la perception qui n'est peut-être pas correcte. Justement, cet automne, vous allez entendre parler, au mois de septembre, on va avoir un gros *blitz* à la grandeur du Québec où les gens vont être invités toute la même journée. On appelle ça la valorisation de notre profession. Puis les gens vont être invités à visiter les fermes, puis le producteur va être là pour vraiment en parler de sa ferme, puis il ne sera pas gêné de dire combien qu'il doit, puis combien que ça coûte tous ces...

1610

Quand on dit que les producteurs sont riches, c'est facile quand on passe devant une ferme, puis qu'on voit un beau gros tracteur qui vaut peut-être 150 000 \$, mais il en a besoin le producteur, mais combien qu'il a coûté? Puis combien qu'il reste à payer sur ce tracteur-là? Ça, les gens ne le savent pas.

1615

Donc, le *blitz* qu'on va faire cet automne au mois de septembre, c'est justement pour faire connaître — surtout, nous, on cible les décideurs du milieu — c'est quoi. Puis il va y avoir des citoyens aussi qui vont être invités. La population, vous allez en entendre parler. Mais c'est pour

1620 faire connaître c'est quoi la production agricole, puis comment on en vit sur une ferme, puis c'est quoi le revenu.

1625 Ça paraît beau. C'est sûr que ça paraît beau une belle ferme. Puis on se force, la majorité se force pour bien entretenir ça. Mais ce qui nous reste dans nos poches, c'est minime. Puis quelque chose qui m'agace beaucoup quand on dit: «L'agriculture est subventionnée», on l'a entendu ce soir. J'aimerais ça qu'on rende publics tous les chiffres pour dire vraiment les subventions qu'on reçoit. Comparativement, on est sur un marché mondial, comparativement aux États-Unis, aux autres provinces, on est les moins subventionnés. Puis il faut être compétitifs, puis il faut essayer de vendre notre produit. Il ne faut pas vendre notre produit plus cher; sinon, on ne le vendra pas. Puis au point de vue subvention, on n'en a pas.

1630 Puis les programmes qu'on a, qu'on appelle les subventions, on se paie une prime. On paie notre prime, nous autres. Il y a des gens qui en reçoivent des chèques puis qui ne paient pas de prime. Nous, on a une prime à payer pour s'assurer, autant pour l'assurance-récolte, pour la stabilisation de nos prix. Donc, ce n'est pas quelque chose qui vient gratuit. Puis les subventions, 1635 je serais bien à l'aise de tout rendre public, on n'est pas subventionné tant que ça.

1640 Je pense qu'il y a peut-être un manque d'information auprès de la population. Puis on se prend en main, l'agriculture. Puis le thème, cette année, on valorise notre profession, mais on va faire connaître aussi aux gens c'est quoi l'agriculture. Les gens vont peut-être rester surpris de voir que... c'est une profession, on adore ça, on aime ça en vivre, en tout cas à venir jusqu'à maintenant, mais il y a des choses des fois qui sont difficiles.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1645 Revenons à la question: comment sortir de la spirale?

Mme ANETTE COUTU :

1650 Comment sortir de la... c'est une spirale.

M. ÉRIC LÉGER :

1655 La question, on se l'est posée depuis longtemps. Avoir la réponse, on serait peut-être à votre place plutôt qu'ici. Sauf qu'on essaie de regarder des pistes.

1660 Effectivement, on a à se battre contre des très gros joueurs. Jusqu'à un certain point, on a fait des choix de suivre ce modèle-là. Puis je pense qu'aujourd'hui, l'industrie agricole se pose des questions: est-ce que c'est la voie à suivre? Est-ce qu'il n'y a pas moyen de faire de l'agriculture dans la modernité, de bien en vivre et puis en même temps de peut-être se démarquer de certains autres pays exportateurs importants, nos voisins du sud les premiers? Donc, c'est des réflexions, je pense, qui circulent à l'intérieur du milieu agricole.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1665 Et vous dites:

«Il faut continuer les réflexions qui nous aideront à nous assurer un développement durable.»

1670 Êtes-vous prêts à poursuivre la réflexion non seulement entre vous mais aussi avec la société civile?

Mme ANETTE COUTU :

1675 Je n'ai pas de problème avec ça. On a développé une belle concertation dans la région. Puis moi, je siège provincialement à l'Union des producteurs agricoles, je suis sur le conseil général. Puis on est reconnu, Lanaudière, pour avoir un modèle de concertation le plus développé au Québec. Le directeur général me disait: «On va peut-être, un jour, vous demander de venir nous expliquer comment vous avez fait pour développer cette concertation-là.»

1680 Puis je la vois comme une clé de l'avancement de l'agriculture en se concertant avec tous les partenaires du milieu. Puis on a beaucoup de tables. Quand on prend COGENOR, ça a été mis en place avec les partenaires du milieu. La table de concertation, le CDBL dans la région, c'est tous les partenaires du milieu qui se sont assis ensemble pour dire: «On veut développer l'agriculture.»

1685 En tout cas, je suis une fervente de la concertation pour faire du développement de l'agriculture. Puis je suis certaine, peut-être pas à court terme, mais à moyen et à long termes, on va trouver ensemble des solutions pour se sortir de cette spirale-là. Parce que si on ne s'en sort pas, on s'en va avec toutes des grosses, grosses entreprises industrialisées, puis je ne pense pas que ce soit ça que la population veut.

LA PRÉSIDENTE :

1695 En tout cas, ce n'est pas ça que votre fédération veut.

Mme ANETTE COUTU :

1700 Non, certainement pas.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, on vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique.

1705 On va s'arrêter le temps d'une pause d'une dizaine de minutes, après quoi nous revenons avec monsieur Luc Lafortune.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

1710 (REPRISE DE LA SÉANCE)

LA PRÉSIDENTE :

Alors, nous accueillons maintenant monsieur Luc Lafortune.

1715

M. LUC LAFORTUNE :

Bonjour, madame la présidente.

1720 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour!

M. LUC LAFORTUNE :

1725

Bonjour, messieurs les commissaires.

Il s'est présenté plusieurs études aux Commissions du BAPE, dont j'ai été témoin. Moi, j'ai préféré faire un peu l'historique de ma ferme, ce qui se fait en agriculture. Ce qui fait chez nous, ça reflète pas mal qu'est-ce qui se fait dans le milieu agricole.

1730

Moi, je viens d'une famille agricole, d'une famille de onze enfants qui était en production agricole, dont sept présentement touchent à l'agriculture. Certains tentent de se dissocier de l'agriculture par les événements qui font que l'agriculture est un petit peu moins alléchante pour la relève agricole.

1735

Ma femme est native d'une famille agricole, dont les antécédents sont tout des antécédents agricoles, dont deux sont en agriculture, deux en production porcine et une troisième qui pourrait s'ajouter à la relève du patrimoine.

1740

Je vais débiter. Moi, j'ai acheté ma ferme en 87. Malheureusement, cette ferme était l'issue des soubresauts de l'industrie porcine. La ferme était inopérante dans les mains du gouvernement. J'ai dû, lors de l'achat... la ferme, à l'achat, possédait 68 arpents, dont 3 arpents boisés. L'épandage du fumier se faisait sur ce 68 arpents-là. J'ai vite compris que, au bout d'un an ou deux d'opération, qu'il fallait agrandir le cheptel pour étendre le purin.

1745

Ça fait que mon objectif, à moi puis ma femme au départ, c'était d'être autosuffisants dans la production des grains pour l'alimentation du troupeau. Ça fait qu'on a procédé à la location de certaines terres. Moi, dans ma région où est-ce que je me suis implanté, mettons que

1750 l'agriculture, la relève avait pris le bord des villes, l'agriculture était un petit peu en abandon. Plusieurs terres étaient sous location. Ça fait que j'ai donc emboîté le pas en louant des terres.

1755 Mais je me suis vite rendu compte que la terre que je possédais avec la porcherie avait été engraisnée; puis que les terres que je louais, j'avais des demi-rendements, il faut quasiment dire des tiers de rendement. Ça fait que je me suis vite rendu compte, à ce moment-là, que j'étais peut-être mieux d'opter pour l'achat de terres. Parce que je me suis dit: «Cette terre-là, elle a été engraisnée. Oui, peut-être qu'on a ambitionné, mais elle me donne un super rendement. Les terres que j'ai louées, si je me mets à les rendre productives, quel montant que ça va me coûter?» Ça fait que là, j'ai préféré acheter des terres puis les engraisser moi-même.

1760 J'ai gardé 100 acres en location, présentement. Les autres terres, je possède à peu près quatre cents... il ne faudrait pas que je mélange les deux. C'est 465 arpents que je possède en culture, propriétaire. Ça représente à peu près, quoi, 370, 375 acres. J'ai 100 acres en location. Puis j'ai une terre en location qui m'a coûté présentement 200 \$ l'hectare pour rétablir le pH.

1765 Ça fait que je me pose des sérieuses questions. On dit qu'on dégrade les sols avec le purin de porc en mettant des intrants. Je vois, dans mon optique à moi, ce qui s'est passé dans mon cas, puis je me pose des questions. Quelle avenue emprunter?

1770 Vous savez, si on recule en production porcine, v'là vingt ans, ce n'est pas un blâme que je veux faire à personne, mais il n'y a aucun agronome, en tout cas à ma connaissance, qui était au courant qu'il y avait du phosphore dans le fumier de porc. Vous vous imaginez, comme producteur, que le phosphore, on a continué à acheter de l'engrais chimique puis à en mettre du phosphore. Si on avait su à ce moment-là qu'il y avait du phosphore dans le fumier de porc, je ne pense pas qu'on aurait dépensé autant d'argent pour enrichir nos sols.

1775 Ça fait que de dire que les sols ont été enrichis avec le purin... moi, ma ferme est sur lisier. Je n'ai rien contre les autres, qu'elles soient sur lisier, sur ripe et tout ça, mais il reste que le porc fait les mêmes déjections qu'elles soient sous n'importe quelle forme de lisier.

1780 Je vais continuer dans mon ordre d'idée. J'ai fait l'achat de terres. Je me suis vite rendu compte que le nivellement des terres était très important. Parce que dans ma région, moi, la mode, c'était des endos ronds. On aurait pu... pour vous donner une idée, si on s'était mis chacun dans une raie, je ne sais pas si on se serait vu la calotte. Ça fait que imaginez, quand on a installé un système pour vider les fosses à purin, qu'est-ce qui se passait. Ça fait que tout de suite, j'ai passé au nivellement de toutes mes terres, j'ai passé au drainage. J'ai fait mon alimentation, comme la plupart des producteurs. Je me suis sensibilisé à l'environnement. Depuis l'année passée, j'ai instauré l'arrosage en bande pour limiter les herbicides.

1790 Là, je vais passer au secteur de la porcherie. Moi, ma porcherie, c'était un système de porcherie avec des parquets de 50 animaux par parc. En 96, lors de l'annonce des coupures en stabilisation, il y a une personne au gouvernement qui s'est rendu compte qu'avec les coupures de la stabilisation qu'ils imposaient aux fermes familiales, que ma ferme ne serait plus viable.

1795 On m'a donc proposé d'investir dans la réparation de porcherie. Ça m'a pris un an et demi à me décider parce que je me disais... l'investissement qu'il fallait que je fasse, ça coûtait 300 000 \$. Ça a coûté exactement 317 000 \$. Ça fait que là, je me suis dit: «Est-ce que je devrais faire cet investissement?» Puis au même moment, on m'a dit que dans le modèle de prix stabilisé, que le modèle de prix stabilisé préconisait une ferme maternité-engraissement. Ça fait 1800 qu'au même moment, j'ai décidé de demander mon permis pour construire une maternité. Sauf que quand j'ai demandé mon permis, puis je me suis mis à sortir les coûts, ce n'était pour 300 000 \$ qu'il fallait que j'investisse chez nous, c'était 1 200 000 \$.

Ça a pris un an et demi à avoir mon permis. C'est peut-être une chance, parce que quand 1805 mon permis est arrivé, mon permis est arrivé en septembre 98, en 98, j'ai rénové mes porcheries. J'ai passé l'été à rénover. Puis à Noël 98, aux Fêtes 98, j'ai rentré des porcs. J'ai rentré les premiers porcs après la rénovation en août 98, j'ai payé 38 \$ les porcelets. Puis en décembre 98, je vendais un porcelet de 240 livres, entre 225 puis 240 livres, à 38 \$. Imaginez le manque à gagner. On avait la stabilisation qui embarquait.

1810 Mais moi, comme un peu de malheur, puis je pense qui est arrivé sur plusieurs fermes, en ayant une perte de production, en étalant le prix stabilisé sur la moyenne de l'année — puis cette année-là, ça a fait exprès, la date de stabilisation a changé, ça a tombé neuf mois — ça fait que là, je me suis ramassé avec un manque à gagner. Puis plusieurs fermes sont dans cet état. 1815 Ça veut dire que pendant que moi, chez nous, je perdais 15 000 \$ par semaine, il y a un abattoir pas loin de chez nous qui *clearait* 1,5 M\$ par semaine.

Ça fait que quand on parle d'équité en production porcine, puis quand on parle de coût de 1820 production en production porcine, je crois que le coût de production devrait être effectué non seulement à un maillon de la production porcine, mais à toute la production porcine.

Je me perds un peu dans mes idées, mais c'est parce que... je vais parler un peu de la 1825 porcherie, de la rénovation, de la façon qu'ont été établies les rénovations dans la porcherie. La porcherie a été dotée de trémies abreuvoirs, zone de confort. La ventilation a été revue. Un système d'alarme sur la température pour un meilleur confort des animaux en cas de bris d'équipement. Système d'alarme sur le système d'abreuvoir en eau. Les porcs ont de la moulée 24 heures sur 24.

On a parlé de cruauté aux animaux. Quand on sait que nos porcs ont de la moulée 24 1830 heures sur 24, puis qu'il y a des enfants peut-être au Québec qui arrivent à l'école sans déjeuner, il faudrait peut-être se questionner sur la cruauté des animaux. Ils ont même des douches en été lorsque la chaleur est intense, comme cet été.

Puis si on parle de moratoire, moi, chez nous, j'ai décidé au mois de décembre de 1835 vendre ma ferme, parce que je me suis dit: «Après tous les efforts que j'ai donnés, c'est bien beau le respect de l'environnement, mais le respect de la personne qui l'exploite, puis qui nourrit.» Moi, chez nous, j'ai besoin de deux porcs pour nourrir ma famille, mais j'en produis 5 700. Ça fait que l'excédent de porcs, c'est pour nourrir la planète. Puis je ne suis pas sûr...

1840 On parle du milieu agricole qui est beaucoup subventionné. Je m'inquiète sérieusement
qui profite des subventions agricoles. Il y a plusieurs subventions qui ont été instaurées au cours
des années. J'en ai fait référence un peu dans mon écrit. On a connu, en 75, les subventions
sur les silos à grain. Je peux vous donner un peu l'historique de qu'est-ce qui s'est passé. Le prix
1845 du silo à grain a augmenté. Le détaillant a pris une cote un petit peu plus fort, ça a fait que le
producteur agricole, ça lui coûtait aussi cher qu'avant.

Ils ont instauré des subventions sur le drainage agricole. Le prix du drain a augmenté. Le
prix du technicien ou bien du spécialiste a augmenté. Le prix de la pose a augmenté. En bout de
ligne, à qui vont les subventions agricoles? C'est un peu une question que je me pose.

1850 Est-ce que le secteur de l'alimentation, de la transformation ont les moyens de payer un
prix décent pour le producteur de porcs qui produit la matière première? Dans ma tête à moi, je
pense que oui.

1855 Puis je ne pense pas qu'on devrait produire du porc pour envoyer au Japon puis aux États-
Unis, si les producteurs d'entreprises familiales sont en très de crever chez eux. C'est un peu
mon opinion.

Je pense qu'il va être temps... moi, quand je suis allé aux premières réunions du BAPE
1860 au mois de janvier, je me suis dit: «Il y a peut-être une lumière au bout du tunnel.»

L'autre dimanche, mon petit gars de sept ans disait: «Papa, je veux aller au train avec
toi.» Le train, ça veut dire, nous autres ont dit c'est d'aller soigner les animaux. Puis il me
demande toujours: «Papa, dans quelle chambre les porcelets sont les plus jeunes?» Je l'amène
1865 toujours dans cette chambre-là. J'ouvre la porte, puis il est sur la zone de confort, je lui donne
une chaudière, puis il soigne les animaux à terre. Puis là, je m'avançais proche de lui, puis il ne
me voyait pas. Puis j'avais la larme à l'oeil un peu comme à soir. Puis je me disais: «Y a-tu
quelqu'un au Québec ou dans ce beau pays qui va reconnaître les producteurs agricoles?»

1870 Vous savez, les producteurs agricoles, c'est 7 jours/semaine. Puis à 7 jours, je pourrais
en mettre un peu plus, parce que ça arrive que dans la nuit, la centrale te réveille parce qu'il y a
un bris mécanique dans la porcherie. Ça, ça veut dire que le pagette part, ça actionne, puis il
faut que tu ailles voir.

1875 J'ai déjà travaillé à l'extérieur, puis je peux vous dire que quand, c'était sur la construction,
puis quand je mettais mon sac à clous à 5 h dans le pick up, puis que c'était vendredi soir, ma
semaine était finie puis j'avais l'esprit tranquille. En 87, quand j'ai acheté ma ferme, à aller
jusqu'en 96, j'avais l'esprit tranquille. J'avais obtenu mon objectif. Puis aujourd'hui, quand je
regarde comment que s'en va l'agriculture, je suis bien inquiet.

1880 Est-ce qu'on en veut encore de l'agriculture au Québec? Après mes interventions au
BAPE, j'ai fessé un petit peu plus loin. J'ai été au gouvernement. On a été avec quelques
producteurs. On a fait des réunions de cuisine. On a sollicité des vendeurs d'intrants. On a
regardé qu'est-ce qui se passait.

1885

Moi, quand je me suis mis à faire des interventions, il y a des personnes qui ont appelé à La Financière agricole, puis ils ont demandé si Luc Lafortune était mal pris financièrement. Non, Luc Lafortune, il n'est pas mal pris financièrement, il a encore des valeurs à manger.

1890

C'est ça qui se passe en agriculture. Puis il faut qu'il y ait quelqu'un qui le dise. Puis je suis content qu'il y ait eu cette tournée des régions là pour que le monde sache qu'est-ce qui se passe vraiment en agriculture.

1895

Ça finit pas mal mon exposé. Il y a peut-être certaines choses que j'oublie, mais on pourrait en jaser des journées de temps par le vécu.

LA PRÉSIDENTE :

1900

Ce n'est effectivement pas la première fois que vous êtes devant nous et que vous nous parlez un peu des difficultés que vous rencontrez. Mais si je comprends bien, c'est l'année 1996, c'est-à-dire au moment où La Financière agricole a revu son coût de production stabilisé, c'est à ce moment-là que ça vous a donné un gros coup.

M. LUC LAFORTUNE :

1905

Ils ont coupé de 17 \$. Puis je peux vous dire qu'à ce moment-là, c'était monsieur Laurent Pellerin, quelques années auparavant, notre président de l'UPA, qui était président de la Fédération des producteurs de porcs, puis on se battait pour avoir 5 \$ par porc pour aider aux fermes à s'améliorer sur les contraintes environnementales, à améliorer le confort dans les bâtisses. Puis les producteurs ont quand même fait avec ces coupures-là, j'en suis la preuve, ont quand même opté pour le respect de l'environnement, tout en oubliant la qualité de vie de leur famille. Il a fallu couper dans nos loisirs. Il a fallu couper plusieurs choses pour arriver à ça. Mais on est conscient de l'environnement. Puis moi, je suis conscient.

1910

1915

L'autre fois, je lisais dans *Terre de chez nous* l'inquiétude... bien, ce n'est pas dans *Terre de chez nous*, excusez, c'est dans le *Journal de Montréal*. Juste à côté, il y avait qu'est-ce qui s'était dit en Mauricie sur la santé psychosociale. Puis ça n'avait pas rapport du tout. C'était un vendeur d'aliments naturels qui disait: «Avec l'appauvrissement de nos sols, va-t-on appauvrir les légumes ou bien non les éléments vont tout fournir nos sols?» Je n'ai pas noté, mais la personne qui faisait l'article vendait des vitamines naturelles pour aider au monde à aller chercher un apport minéral.

1920

1925

Ça fait que là, moi, je me disais, dans quelle optique on peut s'en aller là? Il y a plein d'études. Puis je me suis aperçu au BAPE, quand on rentre profondément dans les études, les études disaient qu'on tapait sur le clou; le clou, c'était la production porcine. Puis quand on rentrait fort dans les études, des fois on se rendait compte que c'était dur de sortir des arguments pour mettre au pied du mur l'agriculture, la production porcine en priorité. Ça fait que je me pose des sérieuses questions sur l'avenir de l'agriculture.

1930 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp.

1935 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Dans le texte que vous nous avez remis, vous dites: «Le moratoire doit demeurer pour conserver nos fermes familiales.» Une personne qui est intervenue aujourd'hui nous a dit: «Avant de faire de la relève ou de faire d'autres développements, il faut d'abord assurer ceux qui sont là.» Est-ce que c'est dans ce sens-là que vous dites ça...

1940 **M. LUC LAFORTUNE :**

Oui, oui.

1945 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

... que le moratoire doit demeurer?

M. LUC LAFORTUNE :

1950 Parce que je ne sais pas si vous vous rappelez, vous m'avez posé la question à Lachute, si j'avais 4 000 porcs au lieu de 2 000, si ça m'aiderait. J'en ai 2 000, là, puis ma ferme est à vendre. Puis ceux qui sont venus à la maison, il y a le prix qu'il faudrait qu'ils payent pour arriver, puis il y a le prix que ça vaut. Le prix que ça vaut, ils ne sont pas capables de me le donner. Ça fait que s'ils ne sont pas capables de me le donner, ils ne sont pas capables de bâtir, parce que j'ai calculé, moi, mon entreprise moins chère que bâtir une nouvelle entité.

1955 Ça fait que qui va bâtir? Ce ne sera sûrement pas la ferme familiale.

1960 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Et donc, à ce moment-là, ça va être un gros, un très gros.

M. LUC LAFORTUNE :

1965 Je pense que s'il y avait bien des producteurs qui avaient regardé le coût de production, puis peut-être moi-même le premier — l'endettement, ça m'a pris quinze jours à le savoir, puis je l'ai su au BAPE à Drummondville, je crois — quand je regarde l'endettement qu'il y a dans le modèle, il n'y a pas bien, bien des fermes qui vont être capables de vivre.

1970 Puis moi, je me pose la question: c'est-tu à la société à payer pour ça, la transformation? Moi, on me fait un coût de production comme producteur qui est drastique, puis on ne va pas faire un coût de production à tout le reste du maillon de la filière porcine. Je jaisais avec un

1975 ministre, l'autre fois, il me disait: «Il y a un transformateur qui m'a dit qu'il ne faisait pas d'argent de ce temps-là.»

1980 Moi, l'année passée, on était stabilisé à 151 \$ par porc. La moyenne provinciale, les porcs se sont vendus à 163 \$. Puis cette année, la moyenne, à date, c'est 124 \$. Ça fait que je pense qu'il a fait des profits l'année passée. S'ils n'en font pas cette année... moi, je peux vous dire que les profits sont pas mal durs à faire parce que 17 \$ de coupure chez nous, c'est 100 000 \$. Puis là je suis content un peu, parce que dans le maïs, ils viennent se rétracter, ils venaient de faire une coupure qui occasionnait 20 000 \$ de coupure chez nous. Ça fait que 120 000 \$ avant les coupures, là...

1985 Je peux même vous offrir de m'asseoir, j'ai tous mes rapports d'impôt depuis 87. En 87, j'avais 2 000 porcs; j'en ai encore 2 000, aujourd'hui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1990 Je ne veux pas régler votre problème personnel.

M. LUC LAFORTUNE :

1995 Puis les autres secteurs de la transformation font de même. Ça fait qu'on pourra peut-être... ça fait que si moi, je me fais faire un coût de production drastique, il va falloir que le restant de la chaîne se fasse faire un coût de production. Puis s'ils ne veulent pas se faire faire un coût de production, bien, il faudrait peut-être qu'ils me le payent mon produit. Qui va me le payer? Il y a quelqu'un qu'il faut qui paye en quelque part parce qu'il n'y en aura plus d'agriculture tantôt.

2000 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2005 Je comprends votre argument. D'une part, vous voulez que le moratoire soit conservé. D'autre part, vous voulez que ceux qui font d'autres types de profits dans la production du porc, d'un côté comme de l'autre de la chaîne, qu'il y ait un meilleur partage selon les responsabilités de chacun.

M. LUC LAFORTUNE :

Oui.

2010

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Pour ce qui est d'acheter votre terre, je ne peux pas, ça c'est...

2015

M. LUC LAFORTUNE :

Non, mais j'ai appelé un monsieur à Saint-Hyacinthe qui est intervenu, puis il disait que s'il voulait faire du porc, c'est au Québec qu'il le faisait. Puis je l'ai appelé, je lui ai demandé pourquoi, il m'a dit: «Avec les plans de stabilisation.» Je lui ai demandé s'il savait l'endettement qu'il y avait dedans puis le prix du salaire spécialisé, puis c'est quelqu'un qui travaille au développement de la production porcine. Ça fait que je lui ai dit: «Si ça vous tente d'en faire du porc, moi, la mienne est à vendre.» Ça fait que j'ai dit: «Si vous pensez que c'est au Québec que c'est le mieux.»

2020

2025

Aux États-Unis, on se fie un peu sur ce qu'on veut aux États-Unis, on se dit: «Le prix québécois, on ne peut pas, la mondialisation, puis tout ça» mais le revenu du producteur américain a monté de 39 % dans les dernières années. Puis le 39 %, il vient de l'État. Puis nous autres, bien, on se dit: «Bon, bien, il ne faut pas embarquer là-dedans», ça fait que nous autres, on coupe les subventions. Puis après ça, on veut exporter de la viande dans ces pays-là. Là, moi, il y a quelque chose qui ne marche pas.

2030

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Marquis.

2035

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Je me réfère aussi au document que vous nous avez remis et je reviens très près de l'environnement. Vous parlez que:

2040

«Les nouvelles recommandations environnementales vont appauvrir nos sols de beaucoup, ce qui est contre une agriculture durable pour chaque producteur familial.»

2045

Pouvez-vous m'expliquer ça? Parce que j'ai un peu de misère à voir l'appauvrissement des sols avec les nouvelles recommandations.

M. LUC LAFORTUNE :

2050 Bien, moi, j'y vais sur mon cas vécu quand je vous parle des terres que j'ai louées, qui étaient à peu près abandonnées, que tout de suite après... je les ai louées en premier pour trois ans, pour cinq ans. Ça, c'est des terres qui étaient vraiment laissées un peu à l'agriculture marginale.

2055 Puis quand j'ai vu tout de suite les rendements que donnaient ces terres-là, pour vous dire, je payais un loyer qui était très raisonnable, puis je ne faisais pas d'argent avec ces terres-là, ça fait que là, je me suis dit: «Si je prends de l'argent pour les rendre fertiles, pour qu'elles me donnent un rendement viable, ça n'a pas d'allure, ça va me coûter bien trop cher.»

2060 Puis quand tu loues une terre, bien, si tu l'améliores, c'est officiel — excusez l'expression — bien, tu te la fais sauter. Parce que le monde se rend compte que, exemple, tu l'as nivelée; exemple, tu lui as mis de la chaux; exemple, tu l'as améliorée. Hop! le loyer vient d'augmenter. Ça fait qu'au moins, je me suis dit: «Mais que je les possède, je les améliorerai.» Puis c'est un peu pour ça que j'ai rien que 100 acres en location parce que je me suis dit: «Si les terres en location, je les entretiens, puis je les mets pour avoir un rendement qui est potable...»

2065

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2070 Non, mais vous parlez des nouvelles recommandations — en fait, probablement réglementations environnementales — qui, elles, vont appauvrir les sols. C'est ça que je ne comprends pas. Ce n'est pas la partie que vous mentionnez, c'est la partie reliée au fait que les nouvelles réglementations conduiraient à l'appauvrissement des sols.

M. LUC LAFORTUNE :

2075 Oui.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2080 Pouvez-vous me l'expliquer un peu plus?

M. LUC LAFORTUNE :

2085 Moi, j'ai fait certaines expériences chez nous. Je mets la fertilisation qu'il faut. Je ne mets pas le double de la fertilisation qu'il faut, mais la fertilisation qu'il faut. À un moment donné, j'ai coupé de beaucoup l'azote, puis je me suis rendu compte qu'à la fin de l'année, il me manquait plusieurs milliers de dollars. Puis il n'y a aucune étude qui prouve, si on regarde...

Je vais vous donner rien qu'un exemple. En 81, quand il y a eu le moratoire pour la production porcine dans la région de Lanaudière, ça a été voté par un ministre. Il s'est passé

2090 plusieurs années. Les états de la rivière, à ce qu'on nous a dit, n'ont à peu près pas changé. Le résultat de la rivière a changé quand la Ville de Joliette a traité ses eaux usées.

Il y avait un intervenant qui disait, à un moment donné, que quand on étendait du purin de porc, ça faisait des kilomètres puis ça se rendait dans les rivières. Moi, je peux vous dire que, après avoir étendu le fumier de porc, 24 heures après il est *rabrié*. Puis je pense que c'était...

En tout cas, moi, j'ai des voisins en avant de chez nous, j'en ai quatre, puis il n'y en a pas un qui vit de la production agricole. Puis ils m'ont juste mentionné, à un moment donné, ils m'ont dit: «Luc, on entend un peu parler de qu'est-ce qui se passe en environnement.» L'été passé, on sait qu'on a connu des 30° Celsius jusqu'au 1er octobre. Ils m'ont dit: «As-tu l'idée de vider tes fosses durant l'été?» Bien, ça, j'ai dit: «Il va falloir que vous vous plaigniez.»

Parce que moi, le plus gros de mon lisier est étendu au printemps. Sauf que pour mon contenant, je suis obligé d'en étendre une partie à l'automne. Ce n'est pas ma plus grosse partie, c'est une partie pour me soulager, pour me rendre, mais je crois qu'avec les améliorations que j'ai faites dans la bâtisse, que je pourrais peut-être faire un an avec ma fosse. Parce qu'au printemps, j'ai 6 ½ pieds dedans; puis à l'automne, j'ai à peu près 4 pieds dans une fosse de 12 pieds. J'ai coupé de 40 % l'eau dans mes fosses.

2110 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Lafortune, on vous remercie d'avoir participé à cette consultation publique et de nous avoir apporté votre témoignage. Merci.

2115 **M. LUC LAFORTUNE :**

Merci.

2120 **LA PRÉSIDENTE :**

J'invite maintenant la MRC d'Autray et son porte-parole, monsieur Bruno Tremblay. Bonsoir!

2125 **M. BRUNO TREMBLAY :**

Bonsoir, madame la présidente, messieurs les commissaires. Pour débiter, je voudrais faire une brève description de la MRC d'Autray.

2130 La MRC d'Autray est située à mi-chemin entre Montréal et Trois-Rivières, sur la Rive-Nord du fleuve Saint-Laurent. Et elle s'étend du fleuve jusqu'au plateau Laurentien, dans la région de Saint-Gabriel-de-Brandon, Mandeville. C'est une MRC qui offre une grande diversité de milieux physiques, au niveau topographie et évidemment au niveau écologique.

2135 C'est une MRC où on retrouve des fonctions diverses. Il y a évidemment des secteurs urbanisés. Il y a des milieux naturels très particuliers: on pense à l'archipel du lac Saint-Pierre, éventuellement aux tourbières de Lanoraie-Lavaltrie qui sont des écosystèmes assez fragiles. On a des secteurs touristiques, patrimoniaux, le chemin du Roi entre autres, énormément de villégiature dans le nord.

2140 Donc, vous comprendrez que pour le conseil de la MRC d'Autray, réussir à faire cohabiter l'ensemble de ces usages-là avec l'agriculture — en passant, la zone agricole représente environ la moitié de la superficie de la MRC — c'est un défi de taille. Et il faut comprendre que ça peut devenir complexe par moment, étant donné que les intérêts et les aspirations des différentes personnes sur le territoire divergent évidemment par moment.

2145 La MRC d'Autray, le conseil de la MRC, devrais-je dire, est conscient des inquiétudes qui sont liées à l'aspect environnemental de la production porcine. Évidemment, je crois que le fait qu'on soit réunis ici, ce soir, montre qu'il existe des doutes quant à l'innocuité, à tout le moins, de la production porcine au niveau environnemental. Cependant, cette question-là échappe passablement aux municipalités. Ce n'est pas leur domaine de compétence et ce n'est pas là qu'est, disons, l'expertise.

2155 Donc, le mémoire va se concentrer sur leur préoccupation première, c'est-à-dire l'acceptabilité sociale de la production porcine et la capacité des municipalités et des MRC, éventuellement, de pouvoir régir l'implantation de certains types d'agriculture. Évidemment, on va faire référence assez rapidement à la production porcine, qui est le type d'élevage qui pose le plus grand problème dans les milieux, dans les communautés.

2160 Dans la MRC d'Autray, le MAPAQ évalue à environ 80 000 têtes le cheptel de porcs. Donc, la production porcine est présente dans la MRC, principalement dans le nord, mais pas uniquement. Disons que d'une façon générale, cette production-là, qui est présentement existante, ne pose pas de problèmes majeurs, exception faite évidemment d'une municipalité où, là, les relations entre certains résidants et certains agriculteurs sont un peu plus difficiles. Mais on a plusieurs porcheries qui sont très bien acceptées dans leur milieu.

2165 Même si la production porcine est relativement limitée dans la MRC, je mentionnerais qu'on a quand même trois municipalités en surplus. J'utilise ce terme-là parce que c'est un peu moins long que municipalité... bon. Donc, le problème environnemental est quand même présent dans la MRC.

2170 Maintenant, on va s'attarder au contexte qui mène à l'intervention des municipalités dans le dossier de la production porcine.

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)

2175 **LA PRÉSIDENTE :**

2180 Je vous remercie, monsieur Tremblay. Sur le territoire de votre MRC, est-ce que vous avez eu des problèmes d'implantation de porcheries? Avez-vous eu à vivre des problèmes de cohabitation sociale en zone agricole?

M. BRUNO TREMBLAY :

2185 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous pourriez nous en parler un petit peu?

2190 **M. BRUNO TREMBLAY :**

Oui. Bon, il y a eu quelques exemples. Un exemple qui a été peut-être un peu plus publicisé à Saint-Ignace-de-Loyola, il y a quelques années, environ cinq ou six ans, un projet de porcherie sur une des îles de l'archipel du lac Saint-Pierre.

2195 Évidemment, la population résidante de l'île, qui est d'environ 2 000 habitants, s'est fortement opposée à la venue de cette porcherie-là. Il y a eu des assemblées publiques houleuses. Et il y a même eu des altercations qui ont impliquées des armes à feu. Donc, ça a été très sérieux.

2200 Il faut comprendre — puis ça, c'est important que les gens le saisissent — quand il y a une résistance dans une communauté face à ces projets-là, essayer de bulldozer la population risque de créer des problèmes majeurs. S'il n'y a pas d'instance qui est capable d'intervenir pour régler le problème, les gens vont tenter de régler le problème eux-mêmes. Et dans certaines
2205 communautés, ça pose des problèmes sérieux.

2210 Dans un autre cas, j'ai été très impliqué à Saint-Didace au moment où la municipalité désirait adopter un règlement, justement un zonage de production, et là, il y avait mécontentement sur la délimitation de la zone où les porcheries seraient autorisées. À ce moment-là, ça a été la même problématique qui est apparue, des gens s'opposaient fortement à ce que leur rang soit inclus dans cette zone-là. Des producteurs, qui habitaient ce rang-là, désiraient être inclus dans la zone où les porcheries seraient autorisées. Et là, il y a eu des discussions quand même assez viriles par moment, des assemblées publiques très houleuses.

2215 Cependant, on avait quand même -- il y avait un lieu où les gens pouvaient débattre. Et, bon, il y a un compromis qui s'est fait. Ça a été un enjeu électoral, à la fin. Une élection a suivi peu de temps après et, bon, l'équilibre s'est trouvé de cette façon-là. Je pense que c'est un équilibre qui est peut-être temporaire aussi. Il n'est pas impossible que dans quatre ans, autre chose puisse survenir. Mais à ce moment-là, la population avait quand même un lieu pour
2220 débattre de ces problèmes-là. En tout cas, elle avait au moins l'impression d'avoir un certain contrôle.

2225 Je comprends que pour le producteur, c'est un problème majeur parce qu'on l'empêche d'exercer un usage. Il faut dire que quand on travaille en aménagement du territoire, en urbanisme, le fait d'empêcher l'exercice d'un usage à un endroit particulier n'est pas quelque chose d'exceptionnel. Et par ailleurs, le gouvernement du Québec dans ses orientations gouvernementales, par exemple, interdit tout autre usage que l'agriculture en zone agricole. Donc, c'est une façon d'interdire certaines activités à certains endroits.

2230 On comprend la cohérence. Et du côté du conseil de la MRC d'Autray, il n'y a pas de revendication de ce côté-là. Les gens acceptent que la zone agricole soit dédiée prioritairement à l'agriculture. Il y a une évolution qui s'est faite au sein du conseil et ça, ça a été accepté. Cependant, ce qui est beaucoup moins bien accepté, c'est que le conseil de la MRC n'ait plus aucun contrôle sur les types d'élevage qui pourront être exercés dans la zone agricole.

2235 Dans certaines municipalités, c'est bien accepté. Dans d'autres, c'est beaucoup plus difficile d'imaginer une situation où on ouvrirait finalement le territoire à l'industrie porcine.

LA PRÉSIDENTE :

2240 Quand vous dites: «type d'élevage», c'est également le type de gestion des déjections qui vient avec le type d'élevage ou carrément on bannit, par exemple, on pourrait bannir, selon l'opinion de certains, la production porcine? Est-ce que c'est la production porcine où l'on fait la gestion liquide des déjections ou c'est l'autre type de gestion qui est possible?

2245 Parce qu'on a vu ça dans certaines MRC, il y a des règlements de contrôle intérimaire, qui ont été refusés d'ailleurs, qui cherchaient à éliminer la production de lisier, en fait, établir -- entre autres, je me rappelle la MRC de Charlevoix, où on proposait un zonage progressif et, du seul fait qu'on limitait le type de production ou qu'on limitait la taille des productions, les
2250 règlements ont été refusés n'étant pas conformes aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire agricole.

M. BRUNO TREMBLAY :

2255 Bien, je pense qu'effectivement, oui. Puis dans les règlements, ce qu'on appelle les règlements de production, il y a toutes sortes de choses là-dedans. Il y a des règlements qui limitent la superficie des bâtiments. Bon, il y a toute une gamme.

2260 Bon, peut-être que vous pensez aux porcheries sur litière. Je pense que ça, habituellement, ça heurte beaucoup moins la sensibilité des gens. Quand on leur dit que c'est un projet sur litière, l'accueil est beaucoup plus favorable.

LA PRÉSIDENTE :

2265 Est-ce que vous avez un projet de règlement de contrôle intérimaire dans votre MRC ou pas?

M. BRUNO TREMBLAY :

2270 Dans notre MRC, on va adopter un règlement de contrôle intérimaire une fois qu'on aura été capable, au sein du conseil de la MRC, de faire un règlement qui obtient l'accord du conseil de la MRC, mais également qu'on croit être capable de «vendre» au milieu agricole.

2275 Comme le mentionnaient tout à l'heure les gens de l'UPA et madame Coutu, au sein de la MRC, on a une volonté de progresser dans ce dossier-là de concert avec le milieu agricole. Pour l'instant, c'est assez difficile d'imaginer où se trouve le terrain sur lequel on pourrait s'entendre. Je vous avouerais que c'est assez...

LA PRÉSIDENTE :

2280 Il y a une distance séparatrice?

M. BRUNO TREMBLAY :

2285 Une distance séparatrice qui est assez forte. J'ai préparé des projets de RCI pour mon conseil puis les gens ont beaucoup de difficulté à accepter ça.

2290 Il faut comprendre, comme je le mentionne dans le document, il faut se mettre dans la peau d'un maire, d'un élu qui répond à sa population, et sa population, à tort ou à raison, mais sa population a des appréhensions, elles sont réelles. L'élu sait très bien que si le zonage de production qui existe dans sa municipalité, si ce zonage de production là disparaissait par l'effet d'un règlement de contrôle intérimaire et que par malheur le moratoire était levé — par malheur dans cette optique-là, évidemment — le moratoire était levé et qu'on avait l'implantation d'une porcherie trois mois plus tard, il aurait de sérieux problèmes. Pour avoir assisté à quelques
2295 assemblées publiques, je vous jure que c'est coriace. Et les populations sont excessivement réticentes. Et encore là, je parle dans certains milieux. Ce n'est vraiment pas...

2300 Tout à l'heure, la mairesse de Saint-Esprit nous a mentionné que dans leur coin, il n'y a pas de problème avec ça. Puis il y a plusieurs MRC où il n'y a pas de problème avec ça. Et nous, ce qu'on dit: «Bien, s'il n'y a pas de problème, il n'y en a pas de problème.» Mais dans les milieux où les gens ont énormément de difficulté à vivre avec ça, essayer de l'imposer, ça ne fonctionnera pas.

2305 Et là, ce qui se passe, c'est que la MRC est bloquée. On ne peut pas finaliser la révision de schéma d'aménagement parce qu'on n'est pas capable de se rendre conforme aux orientations gouvernementales. On ne peut pas modifier nos règlements de zonage dans la zone agricole. Et, des fois, c'est complexe. Puis des fois, c'est pour des bonnes causes; quand on veut permettre l'implantation d'une usine de traitement des eaux usées, par exemple. Ça amène toutes sortes de situations compliquées. Et on ne voit pas tellement où le gouvernement s'en va avec ça, finalement.

LA PRÉSIDENTE :

2315 Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2320 C'est assez paradoxal. Parce que quand les MRC viennent nous voir, elles ont tendance à dire, comme vous dites, qu'on a érodé leur capacité d'encadrer ou d'aménager, au sens profond du terme. Et quand ce sont des syndicats de l'UPA, eux insistent beaucoup pour dire de pouvoir se rapporter à Québec et de ne pas donner de pouvoir soit aux municipalités, soit aux MRC. On a comme peur de la colère citoyenne, dans certains cas. Et ce n'est pas une vaine peur puisqu'il peut y avoir, à un moment donné, et c'est le risque d'une colère aveugle contre quelque chose qui...

2325 Je pense à la difficulté d'implanter, en milieu urbain, par exemple, si vous voulez implanter une maison de transition pour anciens prisonniers, vous êtes mieux de vous lever de bonne heure parce que, là, il y a une forte mobilisation. Ou de *home* d'accueil pour les femmes battues, par exemple, vous allez avoir de fortes réticences.

2330 Ce que les gens ont peur, c'est la saute d'humeur qui peut arriver dans une municipalité parce que tel projet vient, puis que là tout le monde part, et donc que l'opinion publique puisse varier à l'infini, selon l'impression du moment, selon parfois des querelles personnelles.

2335 Alors, est-ce que vous voyez une solution entre d'un côté tout renvoyer à Québec et, au fond, passer par-dessus les médiations que sont la MRC ou la municipalité, ou le type d'autorité qu'une municipalité peut exercer pour gérer cette harmonisation sociale. Vous, vous semblez dire que les municipalités n'ont pas assez de pouvoir actuellement.

2340 **M. BRUNO TREMBLAY :**

Oui. Bien, disons qu'il est évident que pour les municipalités, se faire retirer des pouvoirs, ce n'est pas une chose qu'elles acceptent facilement. De la même façon, peu importe les instances concernées, bon, on est toujours face au même problème.

2345

Dans le cas de la production porcine, il m'apparaît que c'est un dossier qui est difficile depuis très longtemps. Je vois mal de quelle façon le pouvoir pourrait être réparti. On donne le pouvoir à quelqu'un ou on ne lui donne pas. La municipalité a le pouvoir de faire du zonage ou elle ne l'a pas. Demander à la municipalité, lui donner l'autorisation de faire du zonage avec l'autorisation du Comité consultatif agricole, par exemple, c'est de donner un veto au monde agricole. Ce n'est pas plus accepté de la part d'une municipalité.

2350

Vous savez, il y a des choses qui m'apparaissent, qui sont difficiles à partager. Dans le cas présent, ce pouvoir-là m'apparaît très difficile à partager. À mon sens et au sens du conseil de la MRC, il apparaît beaucoup plus profitable, à moyen terme, de laisser l'industrie porcine montrer que les préjugés qui sont tournés vers elle sont des préjugés non fondés, pour rétablir la situation, que de plutôt essayer de forcer le jeu, comme ils le font présentement. À moins qu'il y ait des gens qui ne sont pas sensibles au fait qu'il y a des communautés qui vont être déchirées dans ces problèmes-là, quand arrivera ce projet-là ou ce problème-là lié à l'implantation d'une porcherie.

2355

2360

Évidemment, j'ai réfléchi à toutes sortes de formules, mais on ne peut pas dire à une MRC: «Bien, vous allez donner 20 % de votre territoire à la production porcine» ou une municipalité de faire de même. Il faut être capable de s'ajuster à chaque milieu.

2365

Par exemple, quand je suis dans un milieu où j'ai énormément de villégiateurs, qu'est-ce que je fais? Je ne peux pas être insensible à la présence des villégiateurs. Et si je ne convaincs pas les villégiateurs qu'il n'y a pas de problème à ce qu'il y ait une porcherie, qu'est-ce qui arrive?

2370

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Donc, quand vous dites: «laisser aller la production porcine» donc, au fond, vous ne souhaitez pas donner plus de pouvoir aux MRC, vous dites: «Laissons aller le jeu comme il se fait là et ce sera à la production porcine de démontrer que les peurs appréhendées sont infondées ou insuffisamment fondées.»

2375

M. BRUNO TREMBLAY :

2380 Bien, moi, je pense que c'était de laisser les choses fonctionner comme elles étaient avant. C'est vrai qu'il y a plusieurs municipalités qui adoptaient des règlements de production.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2385 Comme ils étaient avant.

M. BRUNO TREMBLAY :

2390 Oui. Parce que comme c'est là, écoutez, comme c'est là, dans le cas de la MRC d'Autray, pour qu'on puisse avancer en termes d'aménagement du territoire et de planification, il faudrait absolument se ranger aux arguments et aux orientations du gouvernement, en termes d'agriculture, aux orientations gouvernementales relatives à l'agriculture. Et moi, mon conseil n'est pas capable pour l'instant de le faire. Donc, qu'est-ce qu'on fait? On arrête les... on laisse pourrir la situation? On attend que le gouvernement adopte un décret?

2395 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Donc, vous voudriez que le gouvernement enlève la loi.

M. BRUNO TREMBLAY :

2400 Je vois difficilement comment on peut faire autrement.

LA PRÉSIDENTE :

2405 Reconnaissez-vous, par ailleurs, qu'en zone agricole, il y a priorité aux activités agricoles?

M. BRUNO TREMBLAY :

2410 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2415 Parce que vous ne l'avez pas mentionné.

M. BRUNO TREMBLAY :

Oui. Comme j'ai dit tout à l'heure, ça, le monde municipal... bon, je pense que le monde agricole évolue et progresse, et je pense que le monde municipal également.

2420

Vous savez, quand j'ai commencé à travailler, il y a une douzaine d'années, on demandait à l'époque le dézouage des abords de rang. On était à des années-lumière des positions actuelles, qui sont à l'effet d'accepter le fait qu'il n'y aura plus d'intrusion supplémentaire dans la zone agricole.

2425

Mais il faut comprendre, par contre, en tout cas sur le territoire de la MRC d'Autray, puis je sais que c'est vrai à plusieurs endroits dans la région, il y a énormément de monde dans la zone agricole. Les implantations sont là. J'ai plusieurs rangs où on va rouler, puis il y a des voisins aux 100 mètres, 150, 200 mètres, régulier sur des kilomètres comme ça.

2430

Donc, on est pris avec plusieurs résidants dans la zone agricole, puis il faut faire avec cette réalité-là. Puis ces résidants-là, ce n'est pas nécessairement des urbains qui se sont implantés à la campagne. Il y a beaucoup de gens de la campagne qui ne veulent pas avoir une porcherie à côté de leur maison parce qu'ils ont des appréhensions face à ça.

2435

Moi, je me dis, si vraiment les pratiques s'améliorent, peut-être que dans dix ans, on n'aura plus peur de ça une porcherie, possible. Mais maintenant, une porcherie dans certains milieux, c'est comme un site d'enfouissement. C'est dommage, mais ça cause autant de problèmes.

2440

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais.

2445

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Quand vous dites: «On voudrait revenir à la situation qui prévalait auparavant, où il y avait des pouvoirs entre les mains des municipalités de faire des règlements de zonage de production», si on essayait de faire un peu l'inventaire des pouvoirs que vous pensez que les municipalités devraient détenir, est-ce que, en gros, c'est essentiellement le pouvoir de zoner les productions?

2450

Et je vous demande ça parce que des municipalités ont dit: «Bon, les distances séparatrices, c'est quelque chose, mais le problème d'odeur est définitivement, à tout le moins dans un premier temps, le plus fort irritant, qui rend le plus difficile l'harmonie sociale.» Et les gens disaient: «Même si on régir les distances séparatrices, si on ne peut pas régir l'épandage, on ne règle pas grand-chose» parce que le problème des odeurs, entre autres, il est beaucoup plus aigu au moment des -- même si ça dure moins longtemps, c'est au moment des épandages qu'il est le plus aigu.

2455

2460

M. BRUNO TREMBLAY :

Oui.

2465

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2470

Bon. Alors, vous, quand vous dites: «Il devrait y avoir des pouvoirs dans les municipalités», bon, certaines municipalités ont dit: «Il faudrait non seulement qu'on puisse régir les distances séparatrices, mais il faudrait qu'on puisse avoir un certain pouvoir de juridiction sur l'épandage.» Certaines ont dit justement: «On devrait pouvoir posséder l'autorité pour dire: du porc élevé sur lisier, on n'accepte pas ça, parce qu'on a des terres sablonneuses chez nous puis on a une frayère à saumon pas loin. Puis on est prêt à accepter du porc mais pas sur lisier.»

2475

Or, quand vous dites: «Le gouvernement ne va pas dans la bonne direction, il faut qu'il fasse marche arrière», alors si on vous demandait c'est quoi les pouvoirs que, d'après vous, devraient détenir les municipalités pour satisfaire vos souhaits à vous?

2480

M. BRUNO TREMBLAY :

Bon, pour le conseil de la MRC, les mandats qui sont donnés aux MRC présentement, en termes d'aménagement du territoire, n'incluent pas de façon importante la question environnementale.

2485

C'est-à-dire que, par exemple chez nous au bureau, on n'a pas de personne spécialisée là-dedans. On considère que c'est le rôle du ministère de l'Environnement de gérer cet aspect-là des choses. On se voit mal, en tant que MRC, commencer à aller faire des analyses de sol un peu partout. Puis, bon, je pense qu'il y a des gens qui doivent s'occuper de ça, et on est capable de fonctionner dans ce cadre-là. Donc, je ne crois pas que c'est la volonté du conseil de la MRC d'obtenir davantage de pouvoirs en termes environnemental.

2490

Maintenant, la question de l'épandage — et là, je ne parle pas au nom de la MRC, je vais vous parler en mon nom personnel, ma petite expérience — quand il y a un problème d'odeur lié à l'épandage, c'est problématique, mais les gens vont être capables de l'accepter plus facilement qu'un problème lié à la présence d'un bâtiment. L'épandage, c'est ponctuel.

2495

Alors, évidemment, avec les nouvelles normes, un épandage mieux fait normalement demande d'y aller plus souvent. Ça peut générer plus de problèmes d'odeur. Des fois, l'environnement et le confort ne vont pas nécessairement ensemble. Dans ce cas-là, c'est un cas. Mais ça, je pense que les gens sont capables de vivre avec ça plus facilement que la présence d'un bâtiment. C'est vraiment l'infrastructure, c'est vraiment le bâtiment, la porcherie qui est le principal problème. Enfin, ça, c'est mon expérience concernant cette problématique-là.

2500

Évidemment, je ne dis pas que l'épandage ne pose pas de problème, mais les gens savent que c'est ponctuel puis que ça va finir, puis bon.

2505

LA PRÉSIDENTE :

Alors, monsieur Tremblay, on vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique.

2510

M. BRUNO TREMBLAY :

Merci.

2515

LA PRÉSIDENTE :

Alors, vous étiez notre dernier participant de la soirée.

2520

Je tiens à remercier tout le monde, ici présent ce soir, d'avoir participé aux travaux de la Commission dans votre région. Nous sommes heureux d'y être passés. Nous vous invitons à nous suivre à Montréal ou ailleurs. Nous serons à Drummondville également, à La Pocatière et Sainte-Marie encore. Alors, sur ce, je dis bonsoir à tous.

2525

Je vous répète, comme je l'ai dit, je ne sais plus si c'était au début de nos séances ici, mais la Commission va se retirer à la toute fin et rédiger son rapport qu'elle remettra au ministre le 15 septembre prochain. Et quand ce dernier décidera de le rendre public, bien, vous aurez le bonheur de lire ce que l'on a retenu de votre opinion. En fait, vous devriez vous y reconnaître, parce qu'en général, on vous fait une belle place dans nos rapports. Et vous saurez ce que la Commission a retiré de toutes ces consultations publiques.

2530

Alors, bonne nuit à tous. Soyez prudents sur les routes et à une prochaine fois. Au revoir.

2535

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2540

ET, J'AI SIGNÉ:

LISE MAISONNEUVE, s.o.